



LA UNE

Un physicien du Cern détenu depuis plus de 17 mois

Par **Louise Fessard**

Article publié le mercredi 23 mars 2011

Arrêté le 8 octobre 2009 et mis en examen au terme de 96 heures de garde à vue pour «association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste», Adlène Hicheur, un jeune chercheur franco-algérien en physique des particules, qui travaillait sur l'immense accélérateur de particules du Centre européen de recherche nucléaire (Cern) près de Genève, se trouve depuis plus de 17 mois en détention provisoire à la maison d'arrêt de Fresnes.

Et ce, «sans aucun élément nouveau dans l'enquête depuis de nombreux mois», dénonce un comité international de soutien monté par ses anciens collègues du Cern, qui s'étonnent que la législation antiterroriste française permette de détenir quelqu'un aussi longtemps sans procès.

En novembre 2009, un mois après son interpellation, le directeur général de la police nationale, Frédéric Péchenard avait affirmé qu'Adlène Hicheur projetait un attentat contre le 27^e bataillon de chasseurs alpins d'Annecy (Haute-Savoie), d'où sont parties des compagnies pour l'Afghanistan. Des accusations réitérées par la suite par Bernard Squarcini, le patron de la DCRI, qui se félicitait en septembre 2010 que ses services aient déjoué l'attentat prévu par Adlène Hicheur, «cet ingénieur du Cern qui avait proposé ses services via Internet à Al-Qaida au Maghreb islamique (Aqmi)».

«Toutes ces déclarations relèvent de la violation du secret de l'instruction : la seule chose que reconnaît Adlène est d'avoir discuté sur des forums Internet avec des gens qu'il ne connaissait pas», proteste Jean-Pierre Lees, président du comité de soutien et directeur adjoint du laboratoire d'Annecy-le-Vieux de physique des particules (Lapp) où Adlène Hicheur a passé sa thèse en 2003. Six interrogatoires ont eu lieu durant cette détention provisoire, dont le dernier en janvier 2011 n'a duré «que deux heures et demie, une durée ridiculement courte», estime le chercheur.

En postdoctorat à l'École polytechnique de Lausanne, Adlène Hicheur faisait partie de l'équipe européenne menant l'expérience LHCb, qui explore les différences entre matière et antimatière, à l'accélérateur de particules du Cern. «Les journaux ont raconté n'importe quoi après son arrestation, pour un peu on aurait cru qu'Adlène avait planqué une bombe antimatière sous le siège de sa voiture», éclate Aurelio Bay, son supérieur direct à l'École polytechnique fédérale de Lausanne.

«Champion de l'intégration»

Aurelio Bay décrit le jeune homme de 34 ans, né en Algérie et arrivé en France à l'âge d'un an, comme «un excellent physicien, du type premier de la classe, qui tenait beaucoup à sa carrière pour montrer à ses parents qu'il était le champion de l'intégration, que les sacrifices qu'ils avaient faits pour leurs enfants avaient un

sens».

«Il était très respecté et les étudiants appréciaient énormément sa direction», dit Monica Pepe-Altarelli, chef du groupe du Cern sur l'expérience LHCb. Adlène Hicheur enseignait, entre autres, la cosmologie.

Pour les services antiterroristes français, Adlène Hicheur illustre surtout à merveille le nouveau paradigme de terroristes islamistes hyperintégré et agissant désormais en «loups solitaires». «Ce sont des individus qui agissent seuls, avec un profil difficilement détectable, sans point commun en dehors de celui de leur radicalisation», décrivait en décembre 2009, Loïc Garnier le patron de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (Uclat), en incluant Adlène Hicheur dans le lot.

D'après un arrêt de la Cour de cassation du 9 novembre 2010 qui rejette une requête en annulation de la garde à vue, Adlène Hicheur a fait l'objet de «surveillances électroniques» qui auraient convaincu la DCRI de «la nécessité de le placer en garde à vue». Le jour de son interpellation, Adlène Hicheur était en partance pour sa ville natale, Sétif, où «il voulait faire construire un pied-à-terre pour entamer une collaboration universitaire avec un département de l'université Sétif», explique son frère Halim Hicheur, chercheur en physiologie.

Avec dans ses bagages 13.000 euros, retirés la veille pour mener à bien ce projet. «C'est le seul élément matériel qu'avaient les enquêteurs et sur lequel ils ont concentré leurs interrogatoires», dit Halim Hicheur. «On leur a fourni l'acte notarial de copropriété du terrain acheté par Adlène et son billet de retour, prévu le 15 octobre. D'ailleurs, c'est absurde, il aurait voulu s'enfuir en Algérie avec 13.000 euros pour préparer un attentat terroriste en France?»

Malade

Halim Hicheur raconte l'arrestation au domicile de ses parents d'Adlène et d'un frère cadet, relâché ensuite sans aucune charge. «Ils sont arrivés, dans un vacarme total un peu après 6 heures du matin à une vingtaine de policiers, plus des officiers», dit Halim Hicheur, qui effectuait alors un postdoctorat en Allemagne. «Ils comptaient aussi passer les menottes à ma mère, âgée et diabétique. Ils se sont ravisés après qu'elle fut tombée dans les pommes. Ils lui ont dit de s'estimer heureuse de ne pas avoir été emportée avec ses fils. Les policiers ont saisi des ordinateurs, des disques durs externes et des clefs USB et ils les ont brandis comme des trophées.»

Souffrant d'une hernie discale qui l'oblige à marcher avec une canne, Adlène Hicheur a terminé les 96 heures de garde à vue,



«allongé par terre tellement il avait mal au dos après 17 interrogatoires », raconte Jean-Pierre Lees, qui visite régulièrement le jeune homme à Fresnes.

En janvier, Adlène Hicheur s'est fait agresser par un autre détenu lors de la promenade. *«Il a découvert l'univers carcéral, les rats dans la cellule, etc., mais paradoxalement, sa première réaction en arrivant à Fresnes a été de se dire ?Ouf je suis en prison, je n'ai plus affaire à eux (policiers de la DCRI, ndr) ? »*, soupire son frère.

«Sa religion musulmane est aujourd'hui un de ses soutiens en prison », souligne Monica Pepe-Altarelli qui correspond avec Adlène Hicheur.

Le parquet suisse, saisi d'une demande d'entraide judiciaire par la France, a suspendu son enquête pénale le 26 novembre 2010 faute d'avoir pu «identifier le ou les auteurs de l'infraction supposée ». En précisant bien avoir transmis les résultats de la commission rogatoire dès mai 2010 aux autorités françaises. Depuis, la détention d'Adlène Hicheur, de nouveau prolongée de quatre mois fin janvier 2011, semble bien partie pour aller jusqu'au terme maximum de 24 mois prévu par la loi dans ce type d'affaire.

Le correspondant de l'Aqmi toujours non identifié

«Pour moi, sa détention n'est pas utile à la manifestation de la vérité », proteste son avocate, Dominique Beyreuther-Minkov. Elle a déposé une quinzaine de demandes de remise en liberté,

toutes refusées par le juge des libertés et des détentions, puis par la chambre de l'instruction, statuant systématiquement à huis clos malgré ses demandes.

Une demande de clôture du dossier a récemment été rejetée par le juge d'instruction Christophe Teissier et a, d'ores et déjà, fait l'objet d'un recours. *«Selon Adlène, le juge a prétexté la difficulté d'analyser les disques durs, pourtant à leur disposition depuis 17 mois, et l'attente des résultats d'une commission rogatoire en Algérie, lancée il y a six mois », explique Jean-Pierre Lees. La justice a mis près d'un an pour envoyer cette commission rogatoire, censée identifier enfin le dangereux correspondant de l'Aqmi, avec qui on a accusé Adlène de correspondre ! »*

Près d'une centaine de chercheurs, dont le prix Nobel de physique Jack Steinberger (CERN) et Jean Ziegler, vice-président du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, ont envoyé une lettre au président de la République Nicolas Sarkozy, en décembre 2010. Ils s'étonnent *«qu'en France, patrie des droits de l'homme, il soit possible de maintenir une personne incarcérée, sans preuve matérielle avérée ni chef d'accusation précis, durant des périodes aussi longues »*. Adlène Hicheur doit à nouveau être interrogé par le juge le 19 avril.

«S'il y a vraiment quelque chose de concret, qu'on aille enfin à ce maudit tribunal », soupire Aurelio Bay. Au lieu de calmer le jeu, imaginez quel message cette histoire donne à la communauté musulmane. »

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Éditrice de Mediapart (SAS). Capital social : 4 017 200 €.

Immatriculation : n° 500 631 932 RCS Paris. Numéro de CPPAP : en cours.

Président : Edwy Plenel. Directeur éditorial : François Bonnet.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Courriel : contact@mediapart.fr . Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08. Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90.

The New York Times

This copy is for your personal, noncommercial use only. You can order presentation-ready copies for distribution to your colleagues, clients or customers, please [click here](#) or use the "Reprints" tool that appears next to any article. Visit www.nytreprints.com for samples and additional information. [Order a reprint of this article now.](#) »



March 15, 2011

Physicist's Jailing Is Veiled in Mystery

By DENNIS OVERBYE

When Adlène Hicheur, a French-Algerian physicist working on antimatter at CERN's enormous particle collider outside Geneva, was arrested on Oct. 8, 2009, on suspicion of conspiring with an Algerian branch of Al Qaeda, fears of doomsday plots rippled through the tabloid press.

CERN, the European Organization for Nuclear Research, felt obliged to reassure the public that Dr. Hicheur did not have access to anything dangerous and that antimatter bombs as featured in the Dan Brown novel "Angels and Demons" were for all practical purposes flights of fancy.

Last fall, the Swiss government closed its investigation of Dr. Hicheur, saying it had found no evidence of wrongdoing, but in France, Dr. Hicheur's detention was extended. Last month, it was extended again, by four months. Press officers for France's interior minister, Claude Guéant, did not respond to telephone and e-mail requests for comment on the case.

So, more than 500 days after his arrest, Dr. Hicheur, now 34, remains in preventive detention in a Paris prison without having been charged with any crime. Nor, say his lawyers and his family, has any evidence been produced that he did anything more than browse Islamic political Web sites. No trial has been scheduled.

After months of silence, Dr. Hicheur's family and colleagues have recently begun to speak out, urging his release. The issue, they say, is a simple matter of human rights. The long incarceration has turned Dr. Hicheur's life into a Kafka novel, they say, and is endangering his physical and mental health, as well as his career and his family.

Dr. Hicheur walks with a cane because of a herniated disk that was aggravated by his arrest and initial interrogation, his family said. Recently he was beaten up by another inmate in the Fresnes prison, his lawyer says. What physics news he gets comes by regular mail during the three visits a week he is allowed with colleagues and family members, in a room that one visitor described as barely bigger than a phone booth.

"Somebody who is in prison without a charge, this is against all international laws," said Michael Dittmar, a CERN physicist and leader of a lab group known as the ConCERNed for Humanity club, which discussed Dr. Hicheur's plight at a recent meeting. "It's shocking how a person can disappear."

Under French law, a person suspected of terrorist connections can be held in "provisional detention" for up to four years, depending on the nature of the alleged offense, without being charged or tried. Dr. Hicheur could be detained for up to two years, according to his lawyer, Dominique Beyreuther-Minkov.

"He's losing hope to be released some day," said Jean-Pierre Lees, a professor at the Laboratory of Particle Physics in Annecy-le-Vieux, France, where Dr. Hicheur earned his Ph.D. Dr. Lees has organized an international support committee.

"Personally, I don't believe he did anything wrong," Dr. Lees said. "He went on the Internet, chatting in a forum. The police tried to build a picture of a potential terrorist, but discussion does not make you a terrorist."

Nearly 100 scientists, including Jack Steinberger of CERN, winner of a Nobel Prize in Physics, signed a letter to the French president, Nicolas Sarkozy, in December. They wrote, "It seems to us that there is no justification for the prolonged detention, of almost 14 months so far, of Dr. Adlène Hicheur, an internationally recognized scientist, held in much esteem by his colleagues."

The unusual thing about Dr. Hicheur's case, say his friends and supporters, is that it is happening to a scientist.

At CERN, where the pursuit of nature's secrets traditionally takes place in a setting free of national or ethnic tensions, Dr. Hicheur's situation has come as a shock, said Maurizio Pierini, a CERN physicist. "The reality of the international situation came to us with some violence, while we were thinking we were not too much a part of it," he said in an e-mail. "And we were quite unprepared."

As an international organization, CERN cannot become involved in legal proceedings of its member states, the laboratory's spokesman, James Gillies, said by e-mail.

Family and friends describe Dr. Hicheur as an observant Muslim and a shy but genial colleague and friend. His brother Halim Hicheur, a physiology researcher in Grenoble, France, called him "a good guy" and said he was the kind of "theorist who just wants to understand."

Dr. Hicheur was born in Sétif, Algeria, one of six children of a mason and a homemaker. When he was 1, the family moved to Vienne, France.

He and his siblings were first drawn to science in high school because it allowed the most flexibility in college, Halim Hicheur said by e-mail.

"We then, my brother and myself, graduated and became really passionate about science," he said, "first enjoying thinking about the origins of the universe, and myself being more attracted by life science -- by the brain in fact!"

Dr. Hicheur has spent his professional life trying to understand the difference between matter and antimatter, to explain why the universe is made of matter and antimatter. He has been the author or co-author of more than 100 papers.

After obtaining his Ph.D. under Dr. Lees at the Annecy laboratory, for work done partly at the SLAC National Accelerator Laboratory at Stanford, Dr. Hicheur worked at the Rutherford Appleton Laboratory in Britain and then joined the Laboratory for High Energy Physics at the École Polytechnique Fédérale de Lausanne in Switzerland. There, he is part of a team that operates LHCb, one of the giant particle detectors on CERN's Large Hadron Collider.

Dr. Hicheur was arrested at his parents' apartment in Vienne just as he was about to travel to

Sétif to meet with a contractor about building a house on land he had recently bought there, and for which he had transferred about \$18,000 to Algeria, his brother said. He was also planning to meet with physicists at the University of Sétif as part of a long-range goal to establish research collaborations with physicists in Algeria.

According to news reports, Dr. Hicheur had been under surveillance for a year and had been in Internet contact with Al Qaeda in the Islamic Maghreb, Al Qaeda's North African affiliate. Shortly after the arrest, a French police official told Le Monde that Dr. Hicheur had planned to attack a military base in Annecy that is home to an elite force that had recently left for Afghanistan. The French authorities have been silent ever since.

Dr. Hicheur's lawyer, Ms. Beyreuther-Minkov, said she had petitioned for his release at least 15 times and was taking the case to France's Supreme Court.

"I feel like David facing Goliath," she said by e-mail, "but everybody knows the end of the story."

[Copyright 2011 The New York Times Company](#) | [Home](#) | [Privacy Policy](#) | [Search](#) | [Corrections](#) | [XML](#) | [Help](#) | [Contact Us](#)
| [Back to Top](#)

Justice

Appel à la libération d'un physicien du CERN

Depuis plus de 500 jours, Adlène Hicheur est en détention, «sans aucune preuve concrète», selon son comité de soutien

Daniel Salvo

Adlène Hicheur est un physicien de 34 ans d'origine franco-algérienne, employé à l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) et enseignant à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Il a été arrêté le 9 octobre 2009 au domicile de ses parents à Vienne, dans l'Isère. La raison? «Il a été soupçonné d'entrer en relation avec une entreprise terroriste», explique Jean-Pierre Lees, président du Comité international de soutien à Adlène Hicheur, qui donnait hier une conférence de presse à Genève. Parmi les membres du comité, on trouve le sociologue genevois Jean Ziegler, vice-président du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, et Jack Steinberger, Prix Nobel de physique de 1988.

L'arrestation

La justice française accuse Adlène Hicheur d'avoir été en contact avec un représentant d'Al-Qaïda au Maghreb islamique, une association terroriste basée en Algérie, à travers un forum de discussion sur des sites Internet dits «islamistes». Au moment de l'arrestation, Adlène était en congé maladie et avait retiré 13 000 euros en liquide, montant qu'il devait utiliser pour acquérir un bien immobilier en Algérie.

L'avocat d'Adlène, Dominique Beyreuther, attend toujours les résultats de la commission rogatoire lancée auprès des autorités algériennes afin de trouver l'iden-



De face, au cours de la conférence de presse à Genève: Jean-Pierre Lees, président du Comité international de soutien à Adlène Hicheur. PIERRE ABENSUR

«Sa réputation et le futur de sa carrière sont en jeu. Il est innocent et doit être libéré»

Jean-Pierre Lees

Président du Comité international de soutien à Adlène Hicheur

tité du représentant d'Al-Qaïda. A ce jour, aucune nouvelle information ne lui a été procurée.

Selon la loi française, la durée maximale d'une détention provisoire peut atteindre les 24 mois si l'accusé est poursuivi pour terrorisme. L'avocat d'Adlène demande cependant aux instances de cassation l'annulation de la garde à vue du 9 octobre pour raisons de santé et d'inconstitutionnalité. En cas de décision favorable, cela permettrait la libération immédiate du détenu de la prison de Fresnes, à Paris.

Ne pas baisser les bras

Cela fait donc plus de 17 mois que le comité de soutien à Adlène fait appel à la justice pour relâcher son collègue et ami, sûr de son innocence. Les 180 personnes qui forment le comité ne se découragent pas, malgré le manque de résultats positifs. En effet, des lettres ont été envoyées en décem-

bre dernier à l'intention de Nicolas Sarkozy, président de la République, ainsi qu'à Michel Mercier, ministre de la Justice et des Libertés, afin d'«innocenter et dédommager du préjudice grave causé par une incarcération injustifiée». Sans résultats.

De plus, les 13 demandes de remise en liberté depuis sa détention ont été rejetées.

«La réputation d'Adlène et le futur de sa carrière sont en jeu», affirme Jean-Pierre Lees. Ce dernier assure qu'«Adlène n'a jamais été impliqué dans quelconque histoire de terrorisme ou association de malfaiteurs. Je le connais depuis environ dix ans maintenant, et je sais de quoi il serait capable et ce qu'il serait incapable de faire. Il s'est toujours intéressé à la politique nord-africaine et du Moyen-Orient, mais cela ne veut en aucun cas dire qu'il s'est assimilé à des activités terroristes. S'il dit qu'il est innocent, je le crois.»

Abonnez-vous
Faites un don
Offrez *Le Courrier*

LE COURRIER

rubriques

dossiers

perspectives

culture libre

édition du jour

recherches

identifiez-vous

Accueil » Suisse » article

En Suisse et en France, les collègues du physicien emprisonné se mobilisent

Paru le Jeudi 10 Mars 2011

PHILIPPE BACH



LIBERTÉS - Un physicien du CERN et du Poly de Lausanne a été arrêté en France en 2009 pour collusion terroriste. Ses soutiens crient à l'erreur judiciaire.

Dangereux extrémiste ou victime collatérale des lois antiterroristes qui prennent de sérieuses libertés avec les règles garanties par les Etats démocratiques? Hier, les membres du Comité de soutien à Adlène Hicheur¹ ont donné de la voix, les manoeuvres en coulisses n'ayant rien donné. Dans ce collectif, on retrouve notamment Jean Ziegler et Jack Steinberger, Prix Nobel de physique en 1988. Depuis le 8 octobre 2009, soit depuis 517 jours, ce physicien actif au Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN) et enseignant à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) est détenu à la prison de Fresnes (Paris) en vertu de la législation antiterroriste qui a été mise en place dans l'Hexagone après le 11 septembre 2001. Il lui est reproché d'avoir eu des contacts avec des milieux islamistes, la cellule Al-Qaida au Maghreb islamique (Aqmi).

Ses pairs - le comité est présidé par son directeur de thèse Jean-Pierre Lees, directeur adjoint du laboratoire de physique des particules à Annecy-le-Vieux - ne croient pas à sa culpabilité. Adlène Hicheur a certes des idées très arrêtées sur la politique au Moyen-Orient, mais il n'a jamais proféré des idées extrémistes ou violentes. «D'ailleurs en Suisse, où une enquête a été lancée, le dossier a été classé par le Ministère public fédéral», relève Jean-Pierre Merlo, physicien au CERN et secrétaire du comité de soutien. En France, comme le dossier est à l'instruction, seule son avocate y a accès et elle n'a pas droit de communiquer son contenu. Quelques fuites organisées par les instances policières ont fait état de préparatifs d'attentats. Ce qui est jugé absurde. Ni ses capacités - l'intéressé serait un «cérébral», incapable de dépanner sa voiture - ni les cibles évoquées - une caserne à Annecy (F) - ne paraissent crédibles. Pour le comité de soutien, le tort de M. Hicheur a été de surfer sur internet et, peut-être, d'y avoir tenu des propos un peu imprudents. «Mais il est tout à fait incroyable d'être enfermé pendant près de deux ans pour avoir été sur des sites internet - on ne sait pas lesquels - qui sont peut être même des leurres mis en place par les services secrets américains», s'étonne Denis Linglin, physicien et ancien directeur de laboratoire au CNRS. M. Lees relève pour sa part que cherchant à mettre la main sur la fameuse législation française antiterroriste, il s'est lui-même retrouvé, sans le vouloir, sur un site dit extrémiste. Pour l'heure, le comité de soutien est fort de 180 membres. Principalement des collègues du Cern, du Poly ou des proches. Des lettres ont été envoyées à la présidence française, au Ministère de la justice et aux partis politiques. Mais sans succès, les interlocuteurs s'abritant derrière la séparation des pouvoirs pour ne pas intervenir dans une affaire relevant de la justice. Reste un espoir. Après treize demandes de mise en liberté, toutes refusées, l'affaire va être jugée par la Cour de cassation. Si cette instance refuse, elle aussi, de libérer le physicien, cela ouvre la voie à une action en droit à la Cour européenne des droits de l'homme. I

Note : Le comité de soutien a ouvert un site internet: <http://soutien.hicheur.pageperson-orange.fr/>

Commentaires

En Suisse et en France, les collègues du physicien emprisonné se mobilisent | S'identifier ou créer un nouveau compte | 0

Commentaires

Affichage Par discussions Ordre Le plus ancien d'abord [Rafraîchir](#)

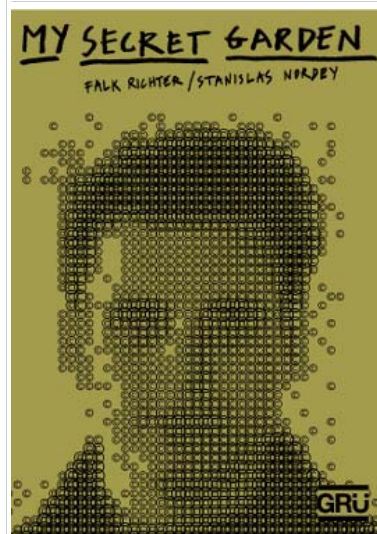
Les commentaires appartiennent à leur auteur.

Ils ne représentent pas forcément les opinions du *Courrier*.

Votre boîte à outils



Publicité



LE COURRIER

» Présentation
» L'équipe
» Historique

» Charte
» Statuts NAC
» Membres

» Ass. lecteurs
» Architrave
» L'agenda

» Contacts
» Partenaires
» Tarifs annonces

LE COURRIER

» Abonnez-vous!
» Le coin des abonnés
» Nouvelles du Courrier



LA SUISSE N'A RIEN CONTRE LE TERRORISTE PRÉSUMÉ

AFFAIRE ADLÈNE H.

Incarcéré en France, l'ex-physicien du CERN et de l'EPFL attend sa libération ou son procès depuis le 12 octobre 2009.

Malgré une enquête poussée, la Suisse n'a rien retenu contre Adlène H. Pourtant, la détention provisoire du physicien franco-algérien qui, au moment de son arrestation en octobre 2009, officiait comme physicien à l'EPFL de Lausanne et au CERN de Genève, s'éternise en France. Cela fait quinze mois aujourd'hui que ce scientifique prometteur de 34 ans attend sa libération ou son procès à la prison de Fresnes, au milieu de prisonniers politiques basques ou corses.

Les enquêteurs français le soupçonnaient d'avoir eu des contacts via Internet avec Al-Qaida au Maghreb islamique (Aqmi). Cinq semaines plus tard, un projet d'attentat contre le 27e bataillon de chasseurs alpins d'Annecy (Haute-Savoie), un temps engagé en Afghanistan, avait ensuite été évoqué. Où en est l'enquête? Christophe Tessier, juge antiterroriste français en charge du dossier, ne veut pas le dire.

LA RÉPONSE DE SARKOZY

Ses homologues suisses qui avaient également lancé leur propre enquête – en parallèle de la procédure d'entraide judiciaire demandée par la France et aujourd'hui close – se sont en revanche déjà forgé une opinion. Le 26 novembre en effet, le Ministère public de la Confédération a suspendu la procédure pénale en cours pour soupçon d'appartenance à une organisation criminelle. «Car il n'a pas été possible d'identifier le ou les



EPFL C'est dans le bâtiment Cubotron de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne qu'Adlène H., physicien franco-algérien de 34 ans, officiait à l'époque de son arrestation. Patrick Martin

auteurs de l'infraction supposée», explique sa porte-parole, Jeannette Balmer.

Autre nouveauté: fin décembre, le président Nicolas Sarkozy a répondu au comité de soutien du physicien qui s'inquiétait de son sort. Résultat: la directrice française des Affaires criminelles et des grâces a été priée d'«examiner ce cas avec la plus grande attention», précise un courrier officiel.

La situation évoluera-t-elle pour autant? Les proches d'Adlène H. en doutent. Vendredi, en effet, le scientifique a une nouvelle fois rencontré le juge et sa sortie de prison n'est pas à l'ordre du jour. Pas vraiment une surprise puisqu'une dizaine de demandes de remise en liberté ont déjà été déposées sans

succès par son avocate. L'assassinat samedi au Niger de deux Français par des islamistes d'Aqmi ne devrait pas favoriser son éventuelle libération.

«La législation antiterroriste française est l'une des plus sévères du monde. Elle viole la présomption d'innocence, favorise l'hystérie et le délit de faciès. Ce cas est emblématique de tout cela», dénonce Jean Ziegler. Le sociologue genevois est membre du comité de soutien au physicien, tout comme Jack Steinberger, Nobel de physique 1988.

La loi qu'il fustige l'est aussi par Human Rights Watch et par le Conseil des droits de l'homme. Grâce à elle, de simples intentions ou des relations éloignées avec un groupe problématique suffisent à être placé en détention provisoire et ce pour une durée pouvant aller jusqu'à quatre ans.

SON FRÈRE EST INDIGNÉ

Halim H. prie pour que son frère soit libéré avant: «Son seul tort est d'avoir surfé sur des forums musulmans en lan-

gue arabe», s'indigne le trentenaire, également chercheur du côté de Stuttgart. La semaine passée, il a rendu visite à son aîné en prison: «Mon frère a toujours clamé son innocence. Il fait bonne figure et reste combatif, mais c'est dur.» Seul dans une cellule «froide parfois visitée par des rats», le physicien est affaibli par une double hernie discale dont il a mal récupéré. Il occupe ses journées en lisant des ouvrages scientifiques et en correspondant avec ses proches. Sa foi musulmane l'aide à tenir. Tout comme les visites de ses proches trois fois par semaine, indique encore son frère Halim. ■

Laurent Grabet

VERS UN COME-BACK SCIENTIFIQUE EN SUISSE?

Adlène H. finira peut-être par retrouver la liberté comme ce fut le cas de nombreux autres dans des affaires du même type. En 1994, la célèbre affaire Chalabi avait ainsi entraîné la mise en examen de 79 personnes. Et cinq ans plus tard, 70 d'entre eux avaient finalement été mis hors de cause. Si tel était aussi le cas du physicien franco-algérien, pourrait-il reprendre sa carrière là où il l'avait arrêtée? «S'il est blanchi et qu'il postule, rien ne

s'opposera à ce qu'il soit réengagé», répond Jérôme Grosse, porte-parole de l'EPFL. Même optimisme du côté du CERN. Sauf que dans le domaine du physicien, tout va très vite. Remettre le pied à l'étrier sera donc difficile. «En France, surtout, à cause du battage médiatique, conclut Jean-Pierre Lees qui fut son collègue et a fondé son comité de soutien. D'autant qu'Adlène est assez marqué par cette épreuve.»

«LA LÉGISLATION FRANÇAISE FAVORISE L'HYSTÉRIE ANTITERRORISTE»

Jean Ziegler, membre du comité de soutien à Adlène H.



Michel Perret

VOTRE RÉGION



Adlene Hicheur avait été arrêté le 8 octobre 2009 à Vienne en Isère, ville dont il est originaire (à gauche). La nouvelle avait alors provoqué la stupéfaction et l'incrédulité au Lapp, le laboratoire de physique des particules d'Annecy-le-Vieux où Adlene a fait ses études, y passant brillamment un doctorat. DR

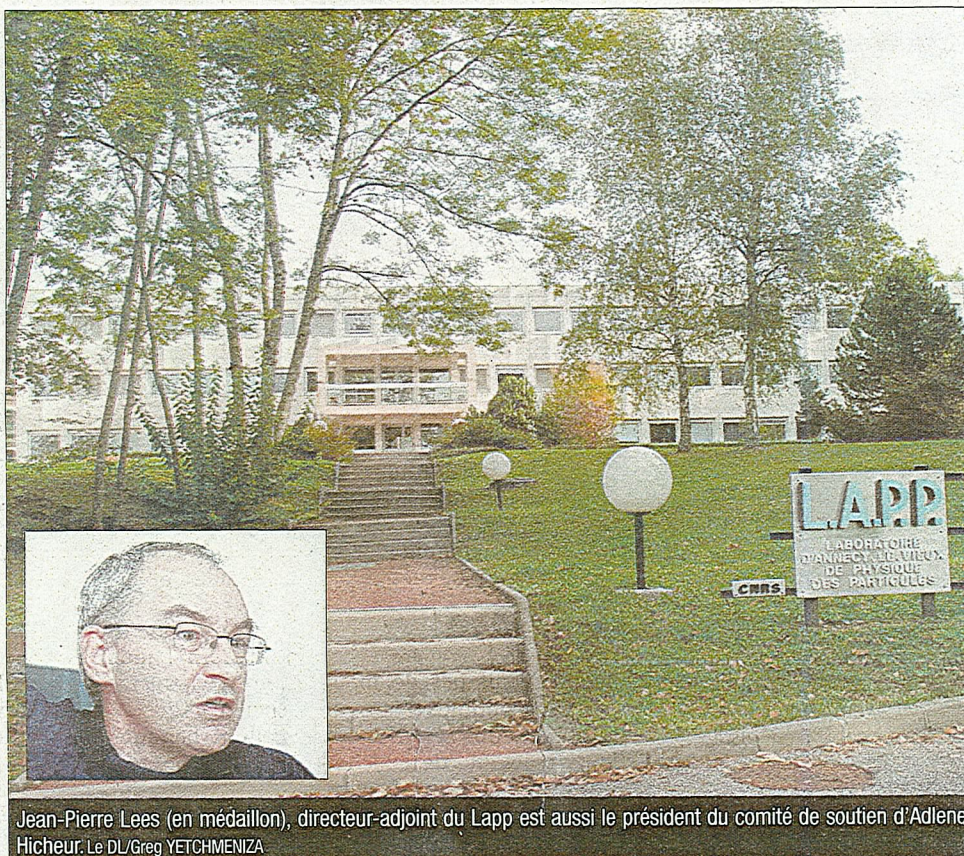
JUSTICE Le jeune physicien de Vienne en Isère qui travaillait au Cern et avait fait ses études à Annecy

Un comité de soutien pour

Cela fait 14 mois. 14 mois qu'Adlene Hicheur, jeune physicien originaire de Vienne dans l'Isère, est emprisonné à Fresnes. Soupçonné d'activités terroristes, mais toujours pas jugé. Une durée « trop longue » estiment plusieurs de ses anciens collègues, qui ont décidé de monter un comité de soutien.

« Pendant longtemps, Adlene n'avait pas souhaité que l'on mette en lumière cette affaire. Il pensait que cela pouvait nuire à ses demandes de remise en liberté. Mais comme elles sont systématiquement rejetées tous les 4 mois, il a accepté », explique son président, Jean-Pierre Lees, directeur adjoint du Lapp (Laboratoire appliqué de physique des particules) d'Annecy-le-Vieux...

Fort d'une centaine de membres -dont quelques noms comme l'essayiste suisse Jean Ziegler ou le Prix Nobel de physique 98, Jack Steinberger- ce comité commence à bouger. Il vient ainsi d'envoyer une lettre au président de la République. Et veut alerter l'opinion publique sur le sort particulier d'Hicheur. Après 96 heures de garde à vue consécutives à son interpellation, le 8 octobre 2009, les policiers de la DCRI (Direction centrale du renseignement intérieur) avaient en effet écroué le jeune chercheur pour « association de malfaiteurs en re-



Jean-Pierre Lees (en médaillon), directeur-adjoint du Lapp est aussi le président du comité de soutien d'Adlene Hicheur. Le DL/Greg YETCHMENIZA

lation avec une entreprise terroriste ».

14 mois qu'il répond la même chose...

Sur le moment, les policiers avaient parlé de ses liens présumés avec l'Aqmi, l'organisation d'Al Qaïda pour le Maghreb. Puis, le 13 novembre 2009, avait filtré une autre information. Selon des

sources policières, le jeune chercheur de l'EPFL (École polytechnique fédérale de Lausanne) aurait préparé un attentat contre le 27^e BCA à Annecy.

Depuis, aucun élément nouveau n'est sorti.

Logiquement, Christophe Teissier, le juge en charge de l'enquête, se refusant à « tout commentaire » tant que l'instruction est en cours.

Mais voilà justement ce qui offusque les membres du comité de soutien.

« Cela fait 14 mois qu'on l'interroge, 14 mois qu'il répond la même chose. Ses disques durs ont été épluchés. Que faire de plus ? », note Jean-Pierre Lees. « Dans ce dossier, la seule chose avérée et qu'il reconnaît, c'est avoir traîné sur des forums internet islamistes. Il est sensible à ce qui se

passé en Afghanistan par exemple... », explique le directeur-adjoint du Lapp. « Depuis la garde à vue, on n'a pas avancé d'un iota », estime Dominique Beyreuther, son avocate.

« Je ne comprends pas pourquoi il n'est pas déjà en procès »

Celle-ci dépose une demande de remise en liberté tous les mois. « La chambre d'instruction ne me répond même pas. Je suis obligée d'interpeller la cassation ».

Et Jean-Pierre Lees de pointer du doigt un paradoxe. « Même si par hasard, il y avait des choses solides, je ne comprends pas pourquoi il n'est pas déjà en procès ».

Serait-on dans l'un de ces abus régulièrement pointés par les organisations de défense des Droits de l'Homme permise par une législation anti-terroriste, il est vrai, très particulière en France ? (voir ci-contre).

Ses défenseurs en sont de plus en plus persuadés. Ce qui est sûr, c'est qu'on est dans l'intention, pas dans les actes. « Cela ne correspond pas au personnage », estime encore Jean-Pierre Lees.

Et le temps file pour Adlene Hicheur qui souffre d'une double hernie discale alors que la prochaine possibilité de revoir la liberté sera le 7 janvier...

Sébastien COLSON

VOTRE RÉGION



Le jeune homme qui était aussi chargé de cours à la prestigieuse EPFL (École polytechnique fédérale de Lausanne) menait une vie tranquille dans une maison d'Annecy. Il a été accusé par quelques hauts responsables du renseignement d'avoir préparé un attentat contre la caserne du 27^e BCA d'Annecy, qui était alors engagé en Afghanistan. Le DL/Krystel BABLEE et Norbert FALCO

Julien Bottollier

PRÊT-À-PORTER HOMMES / FEMMES

Donnez des idées à vos cadeaux

Homme

MEZQUEL

LYLE & SCOTT

Oakwood

Femme

Betty Be

FUEGO

50, quai Alexandre Curral - SALLANCHES - 04 50 58

est en détention préventive à Fresnes depuis 14 mois, pour un dossier « vide » disent ses partisans

Adlene Hicheur, accusé de terrorisme



TROIS QUESTIONS À...

Antoine Garapon

Magistrat et secrétaire général de l'Institut des hautes études sur la justice

« Il faudrait de meilleurs contrôles internes à la justice »

■ La justice française anti-terroriste offre-t-elle suffisamment de garanties ?

« Il faut avoir une réponse nuancée. Il ne s'agit pas d'une justice d'exception, mais d'un système dérogatoire, qui intéresse beaucoup de pays dans le monde. Il permet en effet de garder un certain nombre d'affaires de terrorisme sous la haute-main de la justice, contrairement à ce qui se passe dans les pays anglo-saxons par exemple. Ici, on n'a pas de Guantanamo qui échappe à tout contrôle. Mais il faudrait que les contrôles internes à la justice s'exercent mieux dans ce type d'affaire. La chambre d'instruction devrait faire son boulot de façon plus resserrée. »

■ D'autant que la détention provisoire, c'est-à-dire sans jugement, est très longue en France...

« Oui, il s'agit du problème principal de la justice française, comme dans le cas d'Outreau. En plus, en matière de terrorisme, la tentation des magistrats est de ratisser large. Lorsque dans une affaire, cinq personnes sont jugées, on ne voit pas tous les non-lieux qui sont prononcés à côté et les ravages que cela peut faire. Je crois que pour améliorer ce système, on pourrait s'inspirer de la proposition d'un juriste américain qui souhaite que le procureur sorte du dossier quelques pièces seulement sur lesquelles porteront les débats, de façon à respecter l'égalité des armes. Comment en effet, un juge des libertés et de la détention peut-il contrôler en quelques heures un dossier de 15 tomes, sans parler de l'avocat ? »

■ Aujourd'hui, il est difficile d'intervenir pour la défense...

« Je crois qu'en matière de terrorisme, il faut encore plus coller au droit, en appliquant les grands principes. D'abord la présomption d'innocence. Ensuite, le doute qui profite à l'accusé. Enfin, demander la preuve qu'il va commettre un attentat. En France, on a parfois tendance à être politique plus que dans le droit propre. »

Propos recueillis par S.C.

Dernier ouvrage d'Antoine Garapon "La Raison du moindre État. Le néolibéralisme et la justice", chez Odile Jacob.

Un profil qui correspond à celui ciblé par les policiers

Sa nature de physicien a-t-elle précipité les choses ? Certains médias ont entretenu l'amalgame l'an passé, comme le Daily Mail, qui avait évoqué « une attaque nucléaire » préparée par le jeune homme, rumeur qui paraît assez fantaisiste et n'a d'ailleurs pas eu de suite. Reste que le Cern, où il possédait un bureau et menait des recherches, avait dû se défendre d'un communiqué.

Aucun endroit jugé sensible au Cern

Il y avait expliqué officiellement « qu'il ne menait pas de recherche dans les domaines de l'énergie nucléaire et des armes nucléaires, et ne possédait pas de matériaux susceptibles d'être utilisés à des fins terroristes ». Dans ce temple de la recherche fondamentale, pas particulièrement sécurisé d'ailleurs - hors les puits -, il règne « une atmosphère de campus ». Les chercheurs travaillent principalement sur informatique. Bref, rien de bien dangereux.

N'empêche que c'est son boulot de physicien qui a sans doute fait que l'attention s'est reporté sur lui.

« J'ai l'impression que les magistrats ont l'archétype du terroriste caché. Ils essaient de le faire entrer dans ce schéma-là », explique Jean-Pierre Lees, président du comité de soutien. De fait, les renseignements occidentaux et les policiers de l'après-11 septembre 2001 surveillent de près son type de profil : jeune, croyant, parfaitement inséré dans la société et disposant d'un excellent bagage intellectuel et universitaire...

S.C.



Hormis les puits où l'accès est limité, il n'y a aucun endroit sensible au Cern. DR

La justice anti-terroriste, une procédure à part

Jean-Louis Bruguière, longtemps taulier de l'anti-terrorisme, aime à montrer son arme aux journalistes. Esbroufe ? Un peu. Mais aussi manière d'affirmer que juge anti-terroriste est un métier à part. Depuis la vague d'attentats des années 80 à Paris, et la loi du 9 septembre 1986 qui a suivi, ces magistrats sont en effet regroupés dans un pôle spécialisé à Paris - le service central de lutte anti-terroriste, souvent appelé "14^e section du parquet"...

■ Une justice d'exception

À service spécialisé, justice dérogatoire qui fonctionne sur le modèle de "neutralisation préventive". Vu la dangerosité du terrorisme, l'État a estimé qu'il n'était nul besoin d'avoir commis le crime pour être inquiété. Ainsi la majorité des 300 personnes -Corses, Basques, Islamistes...- poursuivies le sont pour "association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste".

Ce délit, institué en 1996, a une définition très large. Trop large pour les organisations de défense des Droits de l'Homme puisque l'on peut être inquiété pour une simple intention... La justice elle-même diffère. Garde à vue qui peut durer jusqu'à 6 jours, détention préventive illimitée, difficultés pour les avocats d'avoir les pièces sont quelques-unes des spécificités de cette justice d'exception qui se termine aussi en procès devant des magistrats professionnels et pas devant des jurés populaires comme en assises.

S.C.



Le juge Jean-Louis Bruguière, a longtemps été la figure de l'anti-terrorisme français. Archives/AFP

REPÈRES

AVEC LES CORSES ET LES BASQUES À FRESNES

■ Adlene Hicheur est incarcéré à Fresnes, l'une des plus grandes prisons de France, en compagnie de Corse ou Basques soupçonnés ou jugés actes terroristes. « Il garde espoir », note Pierre Lees qui correspond régulièrement avec lui. Il est en détention préventive, c'est-à-dire qu'à l'heure actuelle, il n'a pas encore été jugé et reconnu coupable de quelque chose.

UNE TRIBUNE DANS LA CÉLÈBRE REVUE "NATURE"

■ Pour essayer de montrer la communauté scientifique, le comité de soutien à la préfecture d'Annecy a créé une association de loi 1901 qui a publié une tribune dans la revue "Nature" où il est question du cas Adlene Hicheur. Cette revue anglo-saxonne est la bible des scientifiques du monde entier.

LA LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

■ « Nous souhaitons que la présente lettre attire l'attention sur la situation de notre ancien étudiant, collègue ou ami Mons Adlene Hicheur. Âgé de 34 ans, il possède une double nationalité française et algérienne et est considéré comme un modèle d'intégration réussie. » Ainsi commence la lettre envoyée le 29 novembre au cabinet du président de la République par le comité de soutien à Adlene Hicheur. Pour l'instant, il n'y a pas de réponse.

Wikileaks : comment Washington voit la lutte contre le terrorisme en France



22h31 • Mis à jour le 29.11.10 | 22h42

pour Le Monde.fr | 29.11.10 |



La guerre en Irak a provoqué un fort refroidissement des relations diplomatiques entre la France, qui y était opposée, et les Etats-Unis. Mais on sait moins que, pendant ce temps, la coopération policière et judiciaire n'a fait que se renforcer. Une coopération *"mature et étendue (...) largement hermétique aux bisbilles politiques et diplomatiques quotidiennes qui peuvent faire de la France un allié souvent difficile"*, souligne un télégramme envoyé de Paris le 7 avril 2005, obtenu par WikiLeaks et étudié par *Le Monde*.

Les Américains ont trouvé en France des experts très au fait de la menace originaire du Maghreb, disposant d'un vaste maillage policier sur le territoire et d'une législation particulière, qui offre aux magistrats spécialisés une latitude unique en Europe.

LES PARTICULARITÉS DU SYSTÈME FRANÇAIS

La France est louée pour sa sensibilité à la menace terroriste islamiste, qui a déjà endeuillé le pays en 1995. Avec un soupçon d'envie, l'ambassade à Paris note en décembre 2004 qu'il n'existe pas de réelle *"supervision législative des agences de sécurité et de renseignement."* Il a fallu attendre la fin 2007 pour que soit constituée une délégation parlementaire pour le contrôle des services.

Pour l'ambassade américaine (dans une note du 17 mars 2005), *"la communauté antiterroriste du gouvernement français est hautement professionnelle, mais insulaire et centralisée à Paris."* Quant aux magistrats spécialisés, ils *"opèrent dans un autre monde que celui du reste de la justice."*

Dans ce même télégramme, l'ambassade américaine rapporte un long entretien avec Jérôme Léonnet, conseiller police du ministre de l'intérieur, Dominique de Villepin. Il évoque notamment la spécificité de la législation de la France en matière de terrorisme. Celle-ci ne demande que de simples soupçons, et non des preuves formelles, pour incriminer un individu. En France, *"les critères de preuve pour conspiration terroriste sont bien plus faibles que ceux dans les autres affaires criminelles"*, résume la note.

Le 9 mai 2005, l'ambassade narre une rencontre avec le juge Jean-François Ricard. Celui-ci explique que les magistrats tel que lui, spécialisés dans l'antiterrorisme, bénéficient du *"bénéfice du doute"*. Il prend comme exemple le dossier Djamel Beghal, arrêté en 2001 et soupçonné d'un projet d'attentat contre l'ambassade américaine à Paris. *"Ricard dit que les preuves [contre lui et ses complices] ne seraient pas suffisantes normalement pour les condamner, mais il estime que ses services ont réussi grâce à leur réputation."*



DES JUGES À L'AMBASSADE

Le 24 janvier 2005, Jean-Louis Bruguière déjeune à l'ambassade américaine. Le magistrat révèle que plusieurs suspects ont été arrêtés ce matin-là dans le cadre d'une enquête sur une filière d'envoi de candidats au djihad en Irak. M. Bruguière *"a évoqué un certain nombre d'enquêtes en cours qu'il conduit"*, rapporte l'ambassade trois jours plus tard.

Ce genre de confidence, au mépris du secret de l'instruction, n'est pas rare. L'ancienne figure de proue de la galerie Saint-Eloi, où sont regroupés les juges antiterroristes au tribunal de grande instance de Paris, est à l'époque un visiteur régulier de l'ambassade, au même titre que son collègue Jean-François Ricard. Ce dernier s'y rend par exemple le 9 mai 2005 pour détailler un deuxième réseau d'acheminement de djihadistes vers l'Irak. C'est l'un des dossiers les plus suivis par les diplomates américains, avec celui des Français de Guantanamo.

Au moment de son départ au ministère de la défense, en mars 2006, le juge Ricard souligne l'importance de l'ancienneté dans l'antiterrorisme. Ce n'est qu'après cinq ans à la galerie Saint-Eloi *"que les agences de renseignement [françaises] l'ont autorisé à voir l'éventail complet de leurs données brutes"*, rapporte l'ambassade le 30 mars. *De tous les juges antiterroristes (...) seul lui et Bruguière ont cette possibilité, dit Ricard."*

M. Ricard a confié à l'époque à ses interlocuteurs américains que son illustre collègue recherchait *"un poste dans une future administration Sarkozy"*, comme ministre ou vice-ministre de l'intérieur. Pas du tout, dira lui-même le juge Bruguière en janvier 2007 : c'est le poste de ministre de la justice qui le tente alors. Sa cuisante défaite, six mois plus tard, aux élections législatives à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) portera un coup fatal à cette ambition politique.

Heureusement, les Américains ont exprimé leur reconnaissance : fin 2007, M. Bruguière a été désigné *"éminente personnalité européenne"* par les Etats-Unis et l'Union européenne, chargée de vérifier l'utilisation du réseau de transfert interbancaire SWIFT dans le programme américain de traque du financement du terrorisme (TFTP). Le rapport de l'ancien juge a été positif.

CRITIQUES CONTRE LA FRANCE

Malgré la qualité des échanges opérationnels, les Américains n'ont pas perdu leur sens critique. Le 17 mars 2005, dans un long télégramme diplomatique, l'ambassade à Paris émet une réserve sur les positions françaises face à la menace terroriste. *"La France semble souvent réagir différemment au terrorisme et à l'islam radical en fonction de la distance qui l'en sépare. Sur son territoire, le gouvernement français réagit pro-activement, avec vitesse et fermeté. Ailleurs dans le monde, c'est bien plus équivoque. Les considérations politiques et diplomatiques pèsent un poids considérable"*.

L'illustration en serait *"l'intransigeance française dans l'UE sur le Hezbollah"*, Paris refusant de considérer le parti chiite libanais comme une organisation terroriste pour préserver la stabilité du Liban.

Deuxième réserve de taille, exprimée dans une note du 17 août 2005 : la question des minorités, un sujet très sensible aux Etats-Unis. La France *"doit veiller à accorder une place aux musulmans dans l'identité française (qu'ils soient des immigrés de la première génération, leurs enfants de la seconde ou de la troisième génération, ou un nombre croissant de convertis)"*. Les diplomates soulignent à ce sujet deux préoccupations : le poids des convertis et la situation dans les prisons, haut lieu du prosélytisme radical. Selon une estimation avancée par les diplomates, 50% des détenus seraient musulmans.

Piotr Smolar



Publié sur *Humanite* (<http://humanite.fr>)

[Accueil](#) > [Printer-friendly](#)

«Collisionneur» de soupçons

Humanité Quotidien
23 Novembre, 2010

justice

Au Cern, des scientifiques ont créé un comité de soutien à leur collègue Adlène Hicheur, en détention depuis treize mois pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ». Genève, correspondance,

Le 8 octobre 2009, au petit matin, un groupe de policiers débarque avec fracas dans un appartement de Vienne (Isère), menotte puis embarque sans ménagement Adlène Hicheur, physicien à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (Suisse), de passage chez ses parents. Trois jours plus tard, l'homme est mis en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », puis placé en détention provisoire à la prison de Fresnes. Il aurait été en contact, via Internet, avec l'organisation terroriste al-Qaida au Maghreb islamique. Depuis... plus rien.

Son frère témoigne

Treize mois après son arrestation, des scientifiques du Cern (Organisation européenne pour la recherche nucléaire, où l'on utilise depuis peu le Grand Collisionneur de particules) décident, avec l'accord de sa famille, de créer un comité de soutien à leur collègue. Parmi eux, le prix Nobel de physique 1988, Jack Steinberger. Dans une lettre, les scientifiques écrivent : « En tant que collègues d'Adlène, nous avons été choqués par son arrestation et nous sommes inquiets de son maintien en détention. Aucune évolution de sa situation, ni aucune perspective de procès ne semble pour l'instant se dessiner et nous nous inquiétons de son avenir et de la possibilité qu'il ait, s'il était finalement innocenté des charges qui pèsent sur lui, de poursuivre sa carrière de chercheur en physique des particules. »

De fait, le juge antiterroriste Christophe Teissier refuse de s'exprimer sur cette enquête et l'avocate du scientifique, Dominique Beyreuther-Minkov, joue la carte de la discrétion auprès des journalistes. Et pour cause : après son arrestation, la presse n'avait pas été tendre. Fin novembre 2009, le Figaro affirmait, citant « une source de haut niveau », qu'Adlène Hicheur projetait de s'en prendre au 27^e bataillon de chasseurs alpins d'Annecy. Pire, le trentenaire aurait attendu un feu vert pour « l'élimination de personnes physiques à haute responsabilité, des hommes politiques ou autres ». Dans le Monde, Frédéric Péchenard, patron de la police nationale, enfonçait le clou : « La cible était choisie, il fallait agir. » Lors de son arrestation, la police a trouvé 13 000 euros dans les affaires de M. Hicheur. Une somme destinée à acheter un terrain en Algérie, répond la famille.

Des accusations graves mais toujours pas de procès... Son frère, Halim, lui aussi chercheur,

a bien voulu répondre à nos questions par courriel. Ses réponses sont pleines d'amertume. Sur l'état de santé d'Adlène, d'abord : « Mon frère va bien. Il supporte comme il le peut son emprisonnement, même s'il ne se l'explique pas, comme c'est le cas pour sa famille, ses amis, ses collègues, son avocate... » Sur sa fréquentation de sites Internet liés à al-Qaida, qu'il a admise : « Que mon frère ait reconnu avoir surfé sur des sites Internet divers, cela ne me surprend pas ; qu'on l'accuse (...) d'y avoir échangé avec des internautes me surprend beaucoup plus, et mon frère, en aucun cas (...), n'a préconisé, ni incité, ni émis "l'envie" ou le "souhait" (en référence à des articles de presse – NDLR) de commettre des actes de violence. »

Cliché du terroriste

« Je suis convaincu qu'Adlène est innocent », affirmait aussi Jean-Pierre Lees, vendredi dernier, dans son bureau du laboratoire d'Annecy-le-Vieux de physique des particules (Lapp). Directeur adjoint du laboratoire, l'homme a dirigé le groupe au sein duquel Adlène Hicheur a préparé sa thèse de 2000 à 2003. Son diplôme en poche, le physicien est ensuite passé par le Rutherford Appleton Laboratory (Angleterre), avant de rejoindre une nouvelle équipe à Lausanne. Autant de postes qui lui ont permis de travailler en lien avec le Cern sur la physique des particules.

« Pour faire une bombe, ça ne sert à rien », s'amuse Jean-Pierre Lees. Quid du portrait d'un homme secret, peu affable ? « C'est vrai qu'Adlène n'est pas très liant et correspondait au cliché du terroriste avec son air solitaire et sa barbe de trois jours. Il fallait le connaître, c'est tout. Il bossait comme un fou », répond le président du comité de soutien qui devait rendre visite hier à son ancien étudiant. Treize mille euros, des visites suspectes sur Internet et un profil solitaire... Le dossier d'Adlène Hicheur semble mince. Il est « vide », assurait même son avocate à la revue Nature, le 8 novembre dernier.

Vincent Defait

URL source: http://humanite.fr/22_11_2010-%C2%ABcollisionneur%C2%BB-de-soup%C3%A7ons-458302

News

Physicists protest colleague's terrorism detention

Letter urges end to lengthy imprisonment of French scientist.

[Geoff Brumfiel](#)



Prior to his arrest, Adlène Hicheur worked on the LHCb experiment at CERN. M. Brice / CERN

Adlène Hicheur, a high-energy physicist who has worked on the world's largest particle collider, has been held in a French prison under suspicion of terrorism for more than a year. Now, his colleagues are publicly protesting what they describe as his Kafkaesque detention.

In [a letter](#) to the French Physical Society, 19 physicists say that they are deeply concerned about Hicheur, a 33-year-old French-Algerian who until his arrest was a postdoctoral researcher at the Swiss Federal Institute of Technology in Lausanne (EPFL) and worked on the Large Hadron Collider (LHC) at CERN, near Geneva, Switzerland. Signatories to the letter include Jack Steinberger, winner of the 1988 Nobel Prize in Physics, who works at CERN.

"The research career of Adlène, even in the case that he is publically (sic) demonstrated to be innocent of all charges, is greatly endangered by the length and the arbitrariness of the procedure," the group writes.

Hicheur was arrested on 8 October 2009 at his family's home in the southern French town of Vienne. According to press reports, he was suspected of plotting terrorism attacks with 'Al-Qaeda in the Islamic Maghreb' — the North African branch of the terrorist organization Al-Qaeda.

From the beginning, colleagues have had their doubts about the case. "I think he is innocent," says Jean-Pierre Lees, deputy director of the Laboratory of Particle Physics in Annecy-Le-Vieux, France, who worked with Hicheur when the postdoc was a graduate student and helped to organize the letter. Lees says that, in the days after the arrest, he had kept quiet at

the request of Hicheur's family and lawyer, who told him that any noise could slow Hicheur's release.

In limbo

But little has changed over the past year. Hicheur has remained incarcerated in Fresnes Prison near Paris while prosecutors gather evidence. Presiding judges have denied repeated requests for his provisional release until the trial, on the grounds that his communications and movements should be strictly guarded, says Dominique Beyreuther-Minkov, Hicheur's lawyer. The case remains open, with no firm date for either a trial or a formal indictment.

"My opinion is that it is an empty case," says Beyreuther-Minkov, before adding that she can't discuss further details, owing to strict secrecy laws surrounding French legal proceedings.

The office of Christophe Teissier, the anti-terrorism judge who is presiding over the case, declined to comment, citing the ongoing investigation.

Those who worked with Hicheur also have deep doubts over the accusations. Lees describes Hicheur as a shy but affable scientist who loved political debate. Olivier Schneider, a physicist at EPFL who worked with Hicheur and signed the letter, says that the young man was a brilliant researcher whose job was to model magnetic fields inside the LHCb detector, one of four giant detectors at the collider. Schneider describes his colleague as quiet but "rather normal", and says that he is increasingly distressed by Hicheur's prolonged detention. "After a year, either they have some proof and he should be judged or they have no proof and he should be released," says Schneider.

Lees says that he decided to organize the letter in Hicheur's defence because he was one of the few who knew the French-Algerian physicist well. "If I don't speak, very few people will," he says, "and this could last forever."

Additional reporting by Julie Aramburu.

Publié par 24 heures (<http://www.24heures.ch>)

[Accueil](#) > [Vaud & Régions](#) > [Contenu](#)

ENQUÊTE | Qui est vraiment le physicien franco-algérien arrêté à Lyon, qui travaillait au CERN et à l'EPFL, soupçonné de préparer un attentat islamiste? Proches, voisins et collègues témoignent. Troublant.



© PATRICK MARTIN | Le physicien inculpé en France avait ses bureaux dans le Cubotron, le bâtiment de physique de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. En congé maladie de février à juillet, il avait repris son travail de collaborateur scientifique à mi-temps.

LAURENT GRABET / PATRICK CHUARD | 16.10.2009 | 00:08

«Un jour, nous lui avons demandé pourquoi il avait retourné le tableau représentant des bateaux qui décorait le studio que nous lui louions. Il a répondu que c'était parce que les mâts lui rappelaient des croix chrétiennes.» André et Jeanne, deux retraités d'un quartier bourgeois d'Annecy-le-Vieux (F), se souviennent bien d'Adlène H. Ce professeur à l'EPFL et chercheur au CERN, arrêté près de Lyon et inculpé lundi «d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste» pour ses connections avec Al-Qaida au Maghreb islamique (Aqmi), logea chez eux de 2000 à 2001. Il planchait alors sur sa thèse.

Barbe et «air intégriste»

André (lui-même ancien physicien) et sa compagne décrivent un homme «discret, renfermé, sur ses gardes». Il ne recevait jamais de visite, restait enfermée et «bossait comme un fou» sur sa thèse. «Sa barbe lui donnait un air intégriste, ajoute Jeanne. Il ressemblait à une caricature de fondamentaliste et ne m'inspirait pas confiance.»

Le Franco-Algérien se montrait d'une discrétion extrême au Laboratoire de physique des particules d'Annecy-le-Vieux (LAPP), où il a obtenu sa thèse en 2003. Son directeur d'alors, Yannis Karyokatis, évoque quelqu'un de «très réservé». Adlène H. avait toutefois la réputation d'un intellectuel brillant. «Il sortait du lot, explique Yannis Karyokatis. Il était fier de son travail et du genre à le mener jusqu'au bout. Ses résultats avaient été publiés immédiatement, ce qui est rare.» Depuis son départ, le LAPP tentait régulièrement de le recruter. «Ses actuels collègues que je connais, au CERN ou à l'EPFL, sont très surpris par

son arrestation», ajoute Yannis Karyokatis.

Bouches cousues à l'EPFL

Lausanne. Bâtiment de physique de l'EPFL. La porte du bureau 625 est fermée. L'étiquette nominative semble avoir été arrachée. C'est là qu'Adlène H. faisait de discrètes apparitions, une fois par semaine. En congé maladie de février à juillet, le physicien avait repris son travail de collaborateur scientifique à mi-temps. Briefés par la direction, ses collègues ne pipent mot. Une secrétaire chasse les importuns. «Nous jouons la discrétion pour nous protéger d'un déferlement, explique Jérôme Grosse, porte-parole de l'EPFL. L'arrestation d'un collègue suspecté de terrorisme n'est pas banale, c'est un choc pour tous.»

Ancien chercheur au CERN, L. croisait régulièrement Adlène H. en 2007: «Ce type était brillant, mais tout le contraire d'un fanfaron. Il était discret et passe-partout avec ses jeans et ses baskets.»

Une erreur, dit la famille

A Vienne, près de Lyon, le clan H. fait bloc avec un mot d'ordre: «Pas de déclarations!» Au téléphone, deux personnes de la famille bottent en touche, prétextant dans un français correct ne pas parler notre langue. Saïd, l'un des frères du physicien, semble éprouvé: «J'attends la suite des événements avant de faire une déclaration.» Halim, un autre frère, s'est exprimé dans le journal anglophone *Nature*. Ce post-doctorant en biomécanique ne pense pas que son aîné ait pu avoir des contacts par e-mail avec Al-Qaida: «Une grande partie de notre famille vit en Algérie et nous envoyons de nombreux courriels là-bas. Nous n'avons aucune prédisposition pour la violence.» Il pense que l'arrestation de son frère est liée au fait que celui-ci venait d'envoyer 13 000 euros en liquide au pays.

Un musulman strict et «presque un peu sectaire»

L'avocate parisienne du physicien, Dominique Beyreuther Minkov, dénonce la «présomption de culpabilité» pesant sur son client. Cette affaire de «physicien terroriste du CERN» semble avoir réveillé les fantasmes d'Ange & démons, de Dan Brown, dans le monde entier. Selon l'avocate, le beau-frère d'Adlène H. avait aussi fait l'objet d'une arrestation pour «association de malfaiteurs» à la suite des attentats parisiens de 1995. Kamel O., mathématicien, avait finalement été relaxé en 1998, comme deux autres scientifiques franco-algériens. Adlène H. avait-il un profil de fanatique? Ceux qui l'ont côtoyé parlent d'un musulman pratiquant, sans plus. A Annecy-le-Vieux, André et Jeanne notent qu'il était «très religieux, presque un peu sectaire. Il ne buvait pas une goutte d'alcool et était très strict sur la nourriture.» Par contre, la dédicace de sa thèse, en 2003, était plutôt inhabituelle: «Je remercie Celui qui m'a donné la force, la persévérance et l'endurance nécessaires pour mener ce travail à terme.» L., ancien chercheur au CERN, s'étonne de cette invocation divine: «En général, on dédicace plutôt sa thèse à ses parents.»

Actu Suisse

Source URL (Extrait le 19.05.2010 - 09:27): <http://www.24heures.ch/actu/suisse/traces-h-presume-terroriste-2009-10-15-0>

PHOTO

L'hommage d'un
Veveysan aux héros
de Stalingrad

VAUD PAGE 22



MAURICE SCHÖNIGER

EXPOSITION

Les pionniers
de l'aviation
suisse romande

RIVIERA PAGE 28

ARTISANS

Les couteliers
ont dévoilé leur
savoir-faire à Vallorbe

NORD VAUDOIS PAGE 29



ALAIN ROÜCHE

MARDI 6 AVRIL 2010

24 Vaud ET RÉGIONS

21

AFP/JACQUES DEMARTHON

Accusé de «surfs gênants», Adlène H. croupit toujours à Fresnes

ANTITERRORISME

En octobre, ce chercheur de l'EPFL et du CERN était suspecté de terrorisme et incarcéré. Il l'est toujours. Son avocate et quatre collègues, dont un Prix Nobel, s'en offusquent et donnent de ses nouvelles.

LAURENT GRABET

Qui est Adlène H.? Un chercheur talentueux parti d'une banlieue difficile pour arriver jusqu'au CERN et à l'EPFL ou un Dr Jekyll et Mr Hyde mi-scientifique mi-terroriste?

Quatre de ses collègues, dont le Prix Nobel de physique Jack Steinberger, répondent à cette question dans un récent courrier de soutien: «Adlène est un physicien considéré, brillant, motivé, qui a obtenu des résultats extrêmement utiles et qui



PASCAL FRAUTSCH

s'occupait très bien de ses étudiants.»

En octobre, le Franco-Algérien était mis en examen par le Parquet de Paris pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste (*lire ci-dessous*). En janvier, sa détention préventive a été reconduite pour quatre mois.

D'après les enquêteurs, le physicien aurait eu des contacts internet avec Al-Qaïda dans le Maghreb islamique et aurait envisagé d'attaquer le 27e Ba-

taillon de chasseurs alpins d'Annecy.

Ceux qui l'ont côtoyé au CERN et à l'EPFL n'y croient pas une seconde. «La seule chose qu'on lui reproche est en réalité d'avoir eu des contacts douteux sur des forums. Tout le reste n'est qu'invention. Cela m'a été confirmé par un officier des services de renseignement proche du dossier», précise Jean-Pierre Lees, vice-directeur du Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de physique des particules.

Le Ministère public de la Confédération, qui avait ouvert une enquête, ne souhaite pas commenter cette affirmation. Même silence du côté de la France, qui avait demandé l'entraide judiciaire à la Suisse, et de Christophe Teissier, juge antiterroriste en charge du dossier.

«Des fantasmes d'enquêteurs»

«Si j'avais fait quoi que ce soit qui justifie d'être traité ainsi, je ne me plaindrais pas», écrit Adlène H., depuis sa prison, à des amis scientifiques, dont la physicienne cernoise Monica Pepe-Altarelli. D'après Jean-Pierre Lees, qui correspond avec

«La seule chose qu'on lui reproche est d'avoir eu des contacts douteux sur des forums. Tout le reste n'est qu'invention. Un officier des services de renseignement français me l'a confirmé»

JEAN-PIERRE LEES, VICE-DIRECTEUR DU LABORATOIRE D'ANNECY-LE-VIEUX DE PHYSIQUE DES PARTICULES

lui très régulièrement, l'homme assume «des surfs gênants à partir desquels les enquêteurs ont tissé des fantasmes et des accusations». Quand ses correspondants lui demandent comment il envisage son avenir depuis sa «cellule froide et humide», le physicien cite Bob Dylan: «*The answer, my friend, is blowing in the wind.*»

Congé maladie

Dans un autre courrier, il s'interroge: «A Vienne (*ndlr: sa ville natale, en Isère*), je conseillais les jeunes pour le travail, l'orientation et le respect de l'ordre. Que vont-ils penser d'un système prompt à saccager une vie irréprochable au nom de présomptions d'intentions basées sur des connexions internet?» L'homme de 32 ans est incarcéré depuis maintenant cinq mois et demi. Voici une semaine, l'accélérateur de particules LHC sur lequel il travaillait depuis des mois redémarrait. En grande pompe, mais sans lui. Même s'il venait à être innocenté, le scientifique se relèverait difficilement, professionnellement, de cette affaire.

Le Prix Nobel soutient son collègue



Jack Steinberger, Prix Nobel de physique 1988, et trois collègues professeurs ou docteurs au CERN ou à l'EPFL soutiennent Adlène H., dans un courrier envoyé à son avocate. «Je continue à manger mon pain noir sans aucune perspective, avec des dommages sur ma santé qui vont en s'accroissant avec le temps», écrit de son côté, depuis sa cellule, le physicien franco-algérien à ses collègues.

Le Dr Adlène H. est un physicien brillant, talentueux et motivé, pleinement consacré à son travail de recherche, et investissant son temps et son énergie pour le bien de l'expérience LHCb. Il a supervisé des doctorants, participé régulièrement aux discussions, et obtenu des résultats excellents et extrêmement utiles. Ce dernier, partagé de façon ouverte avec la collaboration, est reconnu comme une contribution originale. Il a de très bonnes relations de travail et est bien considéré par ses collègues. Son arrestation, ainsi que les accusations relayées par la presse, nous ont choqués.

Jack Steinberger
Prof. Jack Steinberger, CERN colleague, Nobel Prize in Physics, CH-1213 Onex

Une détention «provisoire» qui pourrait durer quatre ans

Dans un souci de prévention des attentats, la législation antiterroriste en vigueur en France depuis 1986 est l'une des plus sévères du monde. L'accusation «d'association de malfaiteurs en vue de commettre une infraction terroriste» y tient une place centrale. Deux personnes suffisent à former un groupe terroriste. Connaître de près ou de loin l'un de ses membres suffit à être inquiété. Contrairement au droit

commun, qui incrimine les actes, la pratique antiterroriste se satisfait d'intention ou de «simple» relation avec un groupe problématique. Dans ces affaires, la durée de garde à vue double, passant ainsi à nonante-six heures. La personne concernée doit attendre la 72e pour voir son avocat. Lequel n'a alors pas accès au dossier. En attendant un éventuel procès, le prévenu peut passer jusqu'à quatre ans en détention provisoire.

A Fresnes, il a été hospitalisé quatre mois pour une hernie discale. Laquelle l'avait déjà obligé à prendre six mois de congé maladie, juste avant son arrestation. Cela avait alors contribué à éveiller les soupçons des enquêteurs. Tout comme un retrait de 13 000 euros, destiné, selon son frère, Halim, à acquiescer un bien immobilier en Algérie.

«A la Saint-Glinglin»?

«Adlène souffre psychologiquement et physiquement, précise Me Dominique Beyreuther.

Dans ce dossier, on nous fait prendre des vessies pour des lanternes, et la présomption d'innocence est foulée aux pieds. Des expertises, informatiques notamment, devaient être diligentées. A ce train-là, elles le seront à la Saint-Glinglin!» L'avocate du scientifique, qui travaille désormais en duo avec le célèbre avocat Henri Leclerc, a fait cinq demandes de remise en liberté. Toutes ont été rejetées. Sa requête en nullité de procédure, déposée en novembre, recevra une réponse le mois prochain. ■

Terrorisme: "*La menace n'a jamais été aussi grande*"

Bernard Squarcini, patron de l'antiterrorisme français, ne cache pas son inquiétude pour les "*semaines ou les mois*" qui viennent.. Sa plus grande crainte? Un attentat kamikaze en France.

Le plan Vigipirate rouge est en vigueur depuis 2005 et les attentats de Londres. Cette situation est-elle appelée à perdurer?

Il faut être clair. Notre pays, à cause de son histoire, de son engagement en Afghanistan, de prises de positions fermes en matière de politique étrangère et de débats de société comme la loi sur le voile intégral, fait l'objet d'un intérêt très particulier de certains mouvements islamistes radicaux. Pour le moment, ils ne s'en sont pris qu'à nos intérêts à l'étranger...

Concrètement, à quel niveau de menace la France est-elle confrontée?

Nous sommes aujourd'hui au même niveau de menace qu'en 1995. S'il y a des militaires dans les aéroports, des barrières devant les écoles et des sacs poubelles en plastiques, ce n'est pas pour rien. Tous les clignotants sont dans le rouge. Notre dispositif nous permet de pouvoir anticiper et de neutraliser préventivement des projets terroristes. Vous dire que nous sommes infaillibles, non. Que nous faisons énormément d'efforts, oui. Aujourd'hui, compte tenu des signalements qui nous sont transmis par nos partenaires étrangers et de nos propres observations, il y a des raisons objectives d'être inquiets. La menace n'a jamais été aussi grande.

Quel genre d'attentats craignez-vous?

Tous les scénarios sont envisagés. On sait depuis longtemps qu'Al-Qaida cherche à fabriquer des bombes virales mais ne parvient pas à isoler les virus ni à les faire durer. Selon nos analyses, la menace en France est triple: le français converti qui se radicalise et monte son opération seul; Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) qui dépêche un commando pour commettre un ou des attentats en France; et les djihadites, ces Français qui partent en Afghanistan ou au Yémen, demain en Somalie et qui reviennent clandestinement, aguerris, pour poursuivre leur combat sur le sol français.

«On sait depuis longtemps qu'Al-Qaida cherche à fabriquer des bombes virales»

Il y a donc de jeunes Français qui se battent contre des soldats français en Afghanistan?

Je ne sais pas ce qu'ils font exactement là-bas – il nous revient que le Français ne serait pas très apprécié, contrairement au Kurde, notamment, sur les théâtres d'opérations – mais une dizaine se trouvent actuellement sur zone.

Craignez-vous une réaction d'Aqmi à l'opération de juillet pour libérer l'otage Michel Germaneau?

A cause de la date butoir de l'ultimatum et parce qu'il n'avait plus de médicaments, il fallait tenter cette opération de la dernière chance pour le sauver. C'était d'ailleurs une opération qui a fait d'énormes dégâts chez l'adversaire. Mais nous n'avons pas besoin des communiqués du chef d'Aqmi, Abdelmalek Droukdal, pour savoir que nous sommes visés. Dans la bande sahélienne, de plus en plus élargie, le Français est une cible. Pourquoi croyez-vous que nous avons dissuadé le Paris- Dakar de s'y rendre ? Pour l'instant, les islamistes ont fait ce qui était le plus facile pour eux: attaque de notre ambassade et assassinats de touristes en Mauritanie, enlèvement de ressortissants au Mali et au Niger... Mais on s'attend à avoir des attentats sur notre territoire. N'oubliez pas qu'Aqmi est une franchise d'Al-Qaida: ils essaient de suivre les mêmes objectifs que la maison mère.

Avez-vous plus de craintes à cause de la date symbolique du 11 septembre?

C'est vrai que les Américains sont inquiets à l'approche de cette date. De plus, ils doivent gérer cette polémique sur la construction d'une mosquée à New York, près de Ground Zero. Sans parler du pasteur fou qui veut faire des autodafés du Coran... Mais il faut aussi prendre en compte le contexte international : la remontée de la tension entre Israël et l'Iran, le retour du Hezbollah sur la scène internationale, l'approche du procès du Tribunal spécial pour le Liban, où nous avons des soldats au sein de la Force des Nations unies au Liban (Finul). La menace du terrorisme fondé sur le fanatisme religieux est assez lourde, nous n'avons vraiment pas besoin du retour d'un terrorisme à support étatique...

Les leçons du 11-Septembre ont-elles été retenues?

Oui. Les Etats-Unis ont compris qu'ils étaient vulnérables non seulement à l'extérieur de leurs frontières mais aussi sur leur sol. Et la tentative d'attentat de décembre 2009 sur le vol Amsterdam-Detroit – avec ce jeune Nigérian qui a pu prendre l'avion et même choisir un siège juste audessus du réservoir central de l'appareil – démontre que, quel que soit le niveau de riposte, la menace est toujours d'actualité.

Et en France?

Le Président a voulu une réforme du renseignement intérieur. Elle a été opérée il y a deux ans avec la fusion DST-Renseignements généraux. Quelques mois plus tard, nous avons opéré une seconde réforme, plus discrète, qui consiste en un rapprochement opérationnel avec la DGSE. La communauté française du renseignement parle aujourd'hui d'une seule voix. Les notions de menaces extérieures et intérieures sont dépassées. Aujourd'hui, les renseignements, il faut aller les chercher très loin et ils ont une incidence directe sur notre territoire. Dès qu'un clignotant s'allume au sein du service extérieur, il pense au retour en sécurité intérieure.

«Les renseignements, il faut aller les chercher très loin et ils ont une incidence directe sur notre territoire»

Pour quels résultats?

Nous déjouons en moyenne deux attentats par an. Je peux vous citer celui qui visait le 27e bataillon des chasseurs alpins, engagé en opérations extérieures en Afghanistan, Adlene Hicheur, cet ingénieur du Centre européen de recherche nucléaire (Cern) qui avait proposé ses services via Internet à Al-Qaida au Maghreb islamique. Ou celui d'un kamikaze qui prévoyait de

faire sauter une salle de spectacle parisienne à l'occasion d'une collecte de fonds pour l'armée israélienne... Il avait été interpellé en Egypte et nous venons de le récupérer.

Constatez-vous une radicalisation chez les musulmans de France?

Ecoutez, sur 6 millions de musulmans en France, il y a peut-être 300 individus qui posent problème. Quant aux lieux de culte, sur 1.800 environ, moins d'une trentaine peuvent poser problème. Le système de veille du ministère de l'Intérieur, qui a la tutelle sur les cultes, est bon. Chaque fois qu'un imam dérape, il est rappelé à l'ordre ou expulsé.

La coopération avec nos partenaires européens est-elle satisfaisante?

Travailler à 27, ce n'est pas simple. On l'a vu quand on a voulu instaurer un plan européen du Passenger Name Record, qui nous aurait permis de disposer de toutes les données du dossier du voyageur aérien dès la réservation du billet. Il n'y a pas eu d'unanimité. En fait, il existe un partenariat historique avec tous ceux qui ont déjà été frappés par des attentats terroristes: les Espagnols, les Italiens, les Allemands, les Anglais... La conséquence de ce blocage à Bruxelles, c'est qu'aujourd'hui, près de dix ans après le 11-Septembre, les compagnies aériennes ne nous transmettent la liste des passagers que deux heures après le décollage. Alors que ce serait peut-être intéressant de travailler préventivement...

A votre connaissance, Ben Laden est-il toujours vivant?

Ben Laden vivant ou mort, ça ne change rien au problème. La question aujourd'hui est de savoir si Al-Qaida reste contenue sur la zone afghano-pakistanaise ou si elle parvient à s'implanter durablement au Yémen et en Somalie et, depuis la Corne de l'Afrique, réussir à faire la jonction avec Aqmi, qui opère déjà du Tchad au Sénégal... Rappelez-vous il y a quinze ans, quand nous avons subi la série d'attentats de 1995, la menace nous arrivait uniquement de l'est d'Alger. Elle s'est considérablement étendue.

[Retrouvez les résultats du baromètre exclusif Ifop pour le JDD](#)

Stéphane Joahny et Laurent Valdigué - Le Journal du Dimanche

Vendredi 10 Septembre 2010

Publicité



Generali: l'épargne sûre

3,375% nets garantis en 2011-2012. 0€ de frais d'entrée.

N°1 de l'assurance vie en Europe

[» Plus d'informations](#)



BOURSE EN LIGNE BINCK.FR

2000€ de courtage offerts +frais de transfert remboursés à

100%. Battez les pros de la Bourse !

[» Plus d'informations](#)



Rejoignez AXA Banque

Des offres renversantes, une banque qui rapporte.

Rejoignez-nous, changez pour AXA Banque.

[» Plus d'informations](#)



Réactions à l'article

52 Réactions

- Les hauts Dirigeants qui sont aux pouvoirs sont intouchables, car ils détiennent la loi entre leurs mains et peuvent la modifier ou la contourner à tout moment. On parle beaucoup d'eux dans les médias, mais à la fin ils s'en sortent beaucoup mieux qu'un simple citoyen! « »

[Signalez un abus](#)

Mercredi 15 Septembre 2010 15h42 **Par L'éclaireur**

- Qui souffle le vent récolte la tempête. A trop parler des choses négatives on les suscite. Une telle information médiatique est totalement insignifiante pour le peuple. Elle n'a d'intérêt que pour les méandres douteuses. « »

[Signalez un abus](#)

Mardi 14 Septembre 2010 19h05 **Par Lafatigue**

- c'est bizarre quand même que le déploiement d'Al-Qaïda suive celui des intérêts américains à investir le centre et le sud de l'Afrique.ça arrange qui ? « »

[Signalez un abus](#)

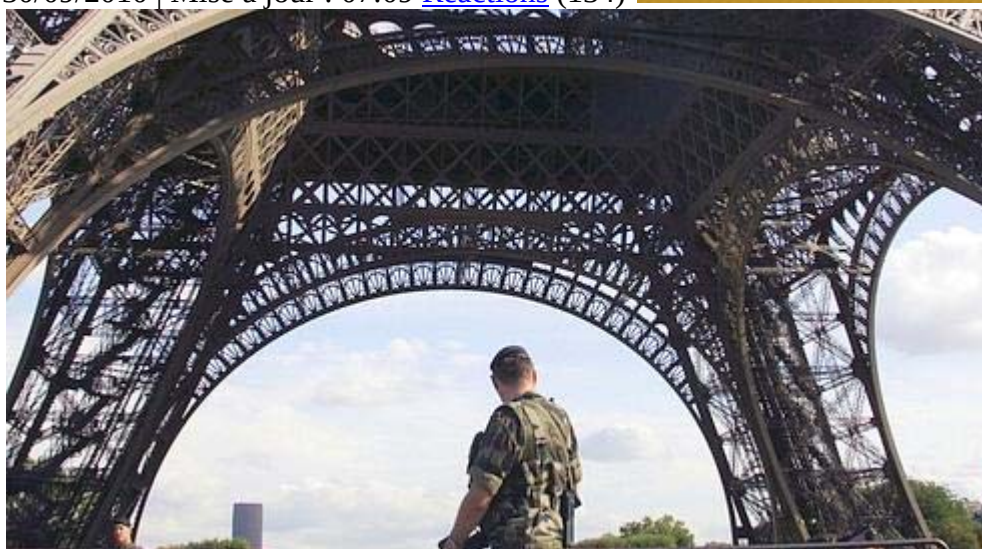
Les services français sur la brèche face aux djihadistes

Mots clés : [Services de renseignement](#), [Islamisme](#), [vigipirate](#), [FRANCE](#), [DCRI](#)

Par [Jean-Marc Leclerc](#)

30/09/2010 | Mise à jour : 07:09 [Réactions](#) (134)

S'ABONNER AU FIGARO.FR - 5 €/mois



Dans le cadre du plan vigipirate, un militaire patrouille sous la Tour Eiffel à Paris (illustration). Crédits photo : JOEL SAGET/AFP

La DCRI consacre la moitié de ses effectifs dédiés au terrorisme à déjouer les projets d'al-Qaida au Maghreb islamique. Une surveillance active est également menée à l'intérieur du territoire.

Le risque d'attentats en France est-il plus élevé aujourd'hui qu'hier? Une chose est sûre: la mobilisation des services antiterroristes, aussi bien intérieurs qu'extérieurs, n'a jamais été aussi forte. Avant même [l'enlèvement par al-Qaida au Maghreb islamique \(Aqmi\) de sept employés du groupe Areva](#), dont cinq Français, au Niger, le 16 septembre dernier, la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), qui a fusionné la DST et les RG, consacrait déjà la moitié de sa force de frappe antiterroriste, soit 150 hommes au bas mot, à déjouer les projets de cette organisation affiliée à la mouvance djihadiste de Ben Laden. Ces policiers triés sur le volet ont reçu depuis le renfort de plusieurs groupes d'une dizaine d'agents spécialisés dans la lutte contre les dérives de l'islam sunnite.

C'est qu'il n'y a pas que les périls venus de la zone sahélienne. De la zone pakistano-afghane, épiée par la couverture satellitaire des États-Unis, des informations très précises ont été envoyées à Paris. Elles font état du retour imminent en France de moudjahidins formés dans les camps d'al-Qaida situés sur la frontière pakistanaise. Ces individus ne rentreront

certainement pas par des vols réguliers... D'où une certaine fébrilité au sein des services européens.

Les prêches des imams écoutés

L'ennemi peut également frapper de l'intérieur. Prudente, la DCRI sollicite activement ses «sources», ces jours-ci, faisant tourner «H24» son fichier de travail Cristina, véritable mémoire du service. Il s'agit d'évaluer précisément qui, en France, serait susceptible d'être inspiré par le discours belliciste d'Aqmi. Les conversations d'individus «signalés» sont donc discrètement écoutées et analysées quasiment en temps réel, grâce à une armée de traducteurs. D'autre part, les prisonniers islamistes fraîchement libérés ont droit à un petit «suivi», histoire de s'assurer qu'ils ne succomberont pas à de nouvelles tentations. Dans les prisons mêmes, la vigilance s'est accrue ces temps-ci, notamment à la centrale de Fleury-Mérogis. «La reconstitution, au début des années 2000, du groupe de Safé Bourrada, ancien condamné des attentats de 1995, témoigne de la vivacité de ces réseaux», affirme un magistrat antiterroriste.

Parallèlement, les prêches des imams sont écoutés avec une attention particulière. La police veut s'assurer que les menaces extérieures n'ont pas de résonance dans les salles de prière et les mosquées françaises. Plus de vingt religieux musulmans ont déjà été expulsés de l'Hexagone depuis les attentats du 11 septembre 2001, pour avoir incité les fidèles à «porter le fer» contre l'Occident.

Le principe du cloisonnement

Vérifiant sans relâche les messages cryptés transmis par des services amis à l'étranger, la DCRI s'appuie sur un réseau «maison» d'officiers de liaison, une dizaine au total, implantés notamment en Syrie, au Yémen et à Alger. Ce service fonctionnant sur le principe du cloisonnement, seul son sous-directeur chargé du contre-terrorisme, la commissaire Dominique Roulière, possède une pleine vision des dossiers. Régulièrement, elle consulte son collègue directeur du département judiciaire de la DCRI pour lui donner une traduction pénale.

«Dès qu'un suspect s'agite, multipliant, par exemple, les contacts avec des individus dangereux, comme certains imprécateurs, le service rassemble les preuves et prépare les interpellations, en accord avec le parquet antiterroriste de Paris», explique un agent. La France dispose pour ce faire d'une arme qui a fait ses preuves: l'incrimination d'«association de malfaiteur en relation avec une entreprise terroriste». Cette méthode préventive, qui fit les riches heures du juge Bruguière, est aujourd'hui reprise par son successeur, le juge Marc Trévidic. Ce magistrat chevronné le confirme au *Figaro*: «En France, la menace al-Qaida est effectivement montée d'un cran.»

Les projets fous de l'islamiste du Cern

Jean-Marc Leclerc

23/11/2009 | Mise à jour : 19:30 | Commentaires 104 | [Ajouter à ma sélection](#)

Outre les chasseurs alpins d'Annecy, il cherchait des cibles parmi des personnalités en France.

INFO FIGARO - Le mystère Adlène Hicheur commence à s'éclaircir. Ce physicien franco-algérien de 32 ans, employé sur le site du Cern à Genève et **arrêté le 12 octobre dernier à Vienne** (Isère), envisageait de s'en prendre au 27e bataillon de chasseurs alpins d'Annecy. Outre cet objectif, une source de haut niveau confie au *Figaro* qu'«il devait faire valider par l'échelon algérien d'autres projets», comme «l'élimination de personnes physiques à haute responsabilité, des hommes politiques ou autres. Tout cela devait être vu et discuté avec ses interlocuteurs.» Le chercheur était en lien depuis des mois, via Internet, avec un correspondant identifié comme un membre d'al-Qaida pour le Maghreb islamique (Aqmi).

Concernant le 27e BCA, Hicheur l'aurait désigné pour «punir l'armée, et plus généralement la France, de son implication en Afghanistan», assure un magistrat. Dans un courriel à ses contacts, le terroriste présumé aurait même fourni des indications sur la caserne afin de préparer l'action.

Au quartier Tom-Morel, siège du 27e BCA, le silence est de rigueur. Mais un militaire constate que ce bataillon était une «cible à double titre». D'abord, fait-il valoir, «parce que le 27 a envoyé trois compagnies en Afghanistan». Ensuite, poursuit-il, «parce qu'il célèbre l'anniversaire de Sidi-Brahim, en souvenir d'un combat héroïque des chasseurs alpins en Algérie contre l'émir Abd el-Kader». Un fait d'armes qui, selon cet officier, «n'aura pas échappé aux islamistes, férus de symboles».

Au pôle antiterroriste parisien, un spécialiste voit dans cette affaire la confirmation que «le terroriste isolé devient une menace de plus en plus sérieuse». Quelques contacts pris sur Internet peuvent ainsi faire basculer la vie d'individus jusqu'alors inconnus des services de police. «C'est pour nous le pire des scénarios», estime un cadre de la Direction générale de la police nationale. Ce commissaire constate notamment l'influence croissante de certains sites et forums islamistes sur des personnalités à l'esprit plus ou moins dérangé. Des électrons libres en somme, qui peuvent frapper à tout moment, après s'être imprégnés de la prose de prêcheurs qui les téléguident. L'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (Uclat) a multiplié les alertes en ce sens au cours de ses dernières réunions. La police a déjà identifié plus de vingt sites «particulièrement nocifs». Elle s'étonne même de l'augmentation des consultations dont ils font l'objet depuis l'Hexagone. Beaucoup de ces sites sont nés après la fermeture de minbar.com, qui fut le point de ralliement de nombreux moudjahidins à travers l'Europe.

Le 5 novembre dernier, **la fusillade de Fort Hood**, aux États-Unis, où treize

personnes ont trouvé la mort, n'a fait que confirmer les craintes des experts de la Place Beauvau. Car le psychiatre militaire de 39 ans, Nidal Malik Hasan, à l'origine de cette action, n'avait éveillé les soupçons de personne. Et pourtant, selon les enquêteurs, ce *lone terrorist* **avait consulté plusieurs sites se réclamant de la mouvance islamiste radicale**. Il avait aussi échangé des courriels avec des personnes appartenant à cette nébuleuse.

«Ces nouveaux profils sont d'autant plus difficiles à détecter qu'ils peuvent correspondre à des individus parfaitement insérés», assure un professionnel du renseignement à Paris. Leur amateurisme sur le plan criminel reste malgré tout leur faille, car ils laissent des traces. «De ce point de vue, Internet est devenu un facteur déterminant pour l'enquête», explique un policier spécialisé. La police a d'ailleurs intensifié sa veille pour détecter les «signes prédictifs d'un passage à l'acte», explique-t-on dans l'entourage du ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux.

Cette traque est conduite en coulisse par les hommes de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI) du préfet Bernard Squarcini. À partir de mots-clés, grâce à des logiciels spécialement conçus. En infiltrant également les forums de discussion, pour appâter les éventuels candidats à la guerre sainte.

Imprimer 	Partager    
Envoyer 	S'abonner    

LE FIGARO • *fr*

Squarcini : « Nous déjouons deux attentats par an »

Mots clés : [renseignement](#), [terrorisme](#), [FRANCE](#), [Bernard Squarcini](#), [DCRI](#)

Par [Christophe Cornevin](#), [Jean-Marc Leclerc](#)

01/07/2010 | Mise à jour : 16:01 [Réactions](#) (52)

S'ABONNER AU FIGARO.FR - 5 €/mois



Crédits photo : Le Figaro

INTERVIEW - Pour le deuxième anniversaire de la Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), son directeur, le préfet Bernard Squarcini, dévoile en exclusivité l'état des menaces qui pèsent sur la France.

Après [deux ans à la tête du contre-espionnage](#), le patron de la DCRI fait le bilan de son action. Près de 3300 hommes et femmes, placés sous ses ordres, luttent contre le terrorisme, les atteintes à la sécurité nationale et au patrimoine économique.

LE FIGARO. - Après deux ans d'existence, peut-on esquisser un bilan de la DCRI ?

Bernard SQUARCINI. - Nous déjouons deux attentats par an. Nous investissons sur des dossiers pendant des mois, voire des années pour éviter le passage à l'acte. C'est le must de notre activité, qui se fonde notamment sur le recrutement de sources humaines de qualité. Si nous intervenons après le drame, cela veut dire que nous avons échoué dans la détection de la menace.

Avec la DGSE, nous avons amorcé un rapprochement sans précédent. Nous pêchons à la fois de manière intense au chalut pour débusquer les filières djihadistes qui partent en Afghanistan, par exemple, mais aussi au harpon, en ciblant des individus fanatisés mais isolés,

n'appartenant à aucune cellule. Notre mission est de les repérer et de les «purger» au plus vite, avant qu'ils ne commettent l'irréparable. Le renseignement, comme l'assurance, cela coûte cher avant l'accident.

Quelles sont les dernières menaces que vous avez déjouées ?

Le mois dernier, nous avons démantelé une filière franco-tunisienne entretenant des liens avec le Maroc. Les candidats au djihad partaient de la région parisienne pour les zones afghanes et pakistanaises. Certains sont morts au combat sur place. D'autres comptaient revenir commettre un attentat. Nous avons aussi mis au jour la première filière marocaine à destination de la Somalie, dont l'organisateur était installé à Paris. Avant, je vous rappelle il y a eu l'affaire Adlène Hicheur, chercheur en physique des particules élémentaires au Cern à Genève, enrôlé par al-Qaida au Maghreb islamique, qui proposait comme cible le site du 27e bataillon des chasseurs alpins en Haute-Savoie. Ou encore le cas de ce converti ans qui avait planifié fin 2008 un attentat à la voiture piégée à l'islam de 29 contre un bâtiment public (éventuellement le siège de la DCRI à Levallois). Au moment de son interpellation, il était sur Internet pour se procurer des produits explosifs.

La menace d'extrême gauche s'est-elle estompée depuis le coup de filet de Tarnac ?

Non. Lors de grands sommets comme à Strasbourg, Vichy ou Poitiers, nous apercevons toujours une frange de l'ultragauche autonome cultivant une certaine thématique anticarcérale, antinucléaire, antisécuritaire.

Ces mouvements contestataires restent vivaces et se regroupent au gré des circonstances. Cela ne veut pas dire qu'ils ne font rien entre-temps: par exemple, ils ont suivi de très près les émeutes en Grèce, accompagnées d'assassinats politiques. En France, quelques clignotants s'allument. Je pense à des actions contre l'Administration pénitentiaire, le ministère de la Justice à Paris ou encore à une vague de sabotage de distributeurs automatiques de billets. Cette situation me rappelle la mouvance autonomiste «Os Cangaceiros», hostiles au plan prison d'Albin Chalandon en 1992: il y avait des attentats contre les grues. Tout était fait pour ralentir les chantiers. Nous sommes confrontés à cette même mouvance situationniste reprise aujourd'hui par certains. La mort tragique d'une jeune femme issue du milieu alternatif en manipulant un engin explosif près de Chambéry avait été un signal fort. Nous sommes dans l'antichambre du passage à l'acte.

La tentative d'attentat sur un vol Amsterdam-Detroit l'hiver dernier a montré les failles de la sûreté aérienne. Où en est-on aujourd'hui ?

Dans cette affaire, le jeune Nigérian qui voulait se faire exploser dans l'avion avait bien été signalé comme dangereux. Mais l'information était noyée dans l'une des multiples bases de données des services américains. À l'évidence, il y avait là un souci d'exploitation des fichiers. En Europe, le problème est différent: pour l'instant, nous n'avons pas les bases juridiques européennes pour identifier les individus à risques dès la phase de réservation du billet, nous n'avons accès qu'aux données d'enregistrement et a posteriori.

À quoi va servir la future Académie du renseignement en France ?

C'est un projet piloté à l'Élysée par le coordinateur national du renseignement. La première session aura lieu dès septembre. L'académie accueillera des agents du civil, mais aussi de

l'armée, pour des cycles de formation et d'échange d'expérience professionnelle. Six agences y participeront: DCRI, DGSE, Direction du renseignement militaire, DPSD, Direction nationale de recherche et d'enquête douanière et Tracfin, la cellule de lutte antiblanchiment rattachée à Bercy. L'idée est de développer une culture commune du renseignement chez les participants, de mutualiser nos ressources également, surtout en ces temps de rigueur budgétaire. Ce qu'une direction ne pourra obtenir par elle-même, elle s'entendra donc avec un service frère pour le partager: ici, un spécialiste des langues rares, ourdou, pendjabi, ouzbek, tchéchène; là, un expert en électronique. Plus personne ne bricolera dans son coin. Cette Académie va démultiplier nos capacités, en favorisant, à terme, les passerelles entre services, y compris avec les militaires.

La DCRI conserve-t-elle sa mission de protection de l'image du couple présidentiel, qui l'a conduite à enquêter lors des rumeurs visant Nicolas et Carla Sarkozy ?

Tout ce qui touche à la stabilité et à la sécurité des institutions nous concerne. Qu'il s'agisse du président de la République, de ceux du Sénat et de l'Assemblée ou du premier ministre. En l'occurrence, dans l'affaire à laquelle vous faites allusion, la DCRI s'est contentée d'une simple vérification qui a donné lieu ensuite à une enquête judiciaire. À partir du moment où une personne écrit sur un blog des informations visant le chef de l'État qui sont reprises, qui plus est, sur des sites étrangers, cela nous intéresse. Nous agissons dans le cadre de notre mission.

**CB Visa ou Visa Premier
Totalement Gratuite**



L'ingénieur du CERN soupçonné de terrorisme ciblait les chasseurs alpins

LE MONDE | 17.11.09 | 14h38 • Mis à jour le 17.11.09 | 15h16

Le physicien franco-algérien Adlène Hicheur projetait, selon les services de renseignement, de commettre un attentat contre l'armée française, sur le site du 27^e bataillon de chasseurs alpins d'Annecy (Haute-Savoie), d'où sont parties fin 2008 trois compagnies pour l'Afghanistan. *"La cible était choisie, il fallait intervenir"*, dit Frédéric Péchenard, directeur général de la police nationale.

Le profil de cet homme de 32 ans, chercheur au Centre européen pour la recherche nucléaire (CERN), interpellé début octobre, mis en examen pour *"association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste"* et placé depuis lors en détention provisoire (*Le Monde* du 14 octobre), intéresse les Européens.

Adlène Hicheur, soupçonné d'être entré en contact par Internet avec l'organisation terroriste Al-Qaida au Maghreb Islamique (AQMI) et de lui avoir exposé ses projets, a été cité, vendredi 13 novembre, lors de la réunion exceptionnelle, à Paris, des représentants de treize centres de coordination de la lutte antiterroriste.

Au cours de ce séminaire, qui avait été précédé par une rencontre préparatoire en 2008 à Madrid, les pays disposant d'un tel organisme - dont l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, les Pays-Bas, le Royaume-Uni... - sont convenus de lancer une structure commune : le Comité de coordination des centres antiterroristes (CCCAT).

Ce réseau, placé sous présidence espagnole pendant six mois à partir du 1^{er} janvier 2010, sera chargé de suivre l'état de la menace terroriste. Il devrait prendre place aux côtés du Club de Berne, qui réunit les services de renseignement européens, et du groupe Atlas, formé par les unités d'intervention européennes. *"Nous avons la volonté d'unir nos forces"*, a déclaré M. Péchenard, en clôture de la rencontre. Celle-ci s'est tenue en présence d'un adjoint du coordinateur de la lutte contre le terrorisme de l'Union européenne, Gilles de Kerchove, du directeur du centre européen chargé d'évaluer la menace (SitCen), William Shapcott, et du directeur du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (Caert), Aboubacar Gaoussou Diarra, venu témoigner de sa préoccupation sur l'AQMI et de la situation en Somalie. *"Les boucliers contre le terrorisme se trouvent parfois loin de nos bases et de nos pays"*, a souligné M. Péchenard.

"STRUCTURE RAPIDE"

La France espère ainsi améliorer son dispositif d'alerte. *"Cette nouvelle structure, rapide, non bureaucratique permettra d'échanger avec les pays frontaliers, ou sensibles, et d'avoir une vision globale"*, se réjouit Loïc Garnier, chef de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (Uclat) française. Plus ancienne unité, l'Uclat, qui fête ce mois-ci ses 25 ans d'existence, fait la synthèse des renseignements policier, militaire et même douanier.

La perception de la menace varie, mais les membres du CCCAT partagent des priorités, comme la

surveillance des réseaux radicalisés sur l'Internet. Ils se penchent sur les nouveaux modes opératoires des terroristes : l'attentat "*urbain de masse*", comme à Bombay, en Inde, en novembre 2008, ou l'attentat-suicide ciblé contre une personnalité. Les services de renseignement savent désormais que la tentative commise en août contre le ministre saoudien de l'intérieur, Mohamed ben Nayef, n'était pas le résultat d'un explosif sous forme de suppositoire, mais d'une ceinture attachée sur la cuisse du terroriste.

Isabelle Mandraud

Article paru dans l'édition du 15.11.09

Le Monde.fr

» A la une » Archives » Examens » Météo » Emploi » Newsletters » Talents.fr
» Le Desk » Forums » Culture » Carnet » Voyages » RSS » Sites du
» Opinions » Blogs » Economie » Immobilier » Programme » Le Post.fr groupe
Télé

Le Monde

» Abonnez-vous
au *Monde* à -60%
» Le journal en
kiosque



© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Index | Aide

«Adlène H. n'est pas le terroriste qu'on décrit!»



RÉVOLTÉ Jean-Pierre Lees a travaillé trois ans aux côtés d'Adlène H, qu'il encadrait. D'après lui, malgré des convictions religieuses plutôt carrées, le physicien franco-algérien n'a rien d'un extrémiste. ANNECY-LE-VIEUX (HAUTE-SAVOIE), LE 19 OCTOBRE 2009

EXCLUSIF

Un physicien qui a côtoyé quotidiennement le scientifique du CERN et de l'EPFL alors qu'il préparait sa thèse témoigne. Pour lui, le Franco-Algérien accusé de terrorisme n'a rien d'un dangereux extrémiste. Interview.

LAURENT GRABET

Jean-Pierre Lees «ne croit pas une seconde en la culpabilité d'Adlène H.». De 2000 à 2003, le directeur adjoint du Laboratoire de physique des particules d'Annecy-le-Vieux (LAPP) a côtoyé quotidiennement le scientifique aujourd'hui détenu en France et suspecté de terrorisme. A l'époque, le Franco-Algérien de 32 ans officiant aujourd'hui au CERN de Genève et à l'EPFL préparait sa thèse. **– Croyez-vous que votre ancien étudiant versait dans le terrorisme?** – Non. Lire dans les journaux qu'il voulait organiser un groupe terroriste me fait doucement rigoler. Adlène est solitaire et individualiste. Le con-

traire de quelqu'un capable d'organiser un réseau. Quant à fabriquer une bombe, lui qui savait à peine contrôler les niveaux de sa voiture! Tant que la police n'apporte pas de preuves sérieuses, pour nous, il est innocent. J'aimerais que les collègues qui l'ont côtoyé ces derniers mois au CERN ou à l'EPFL apportent également leur témoignage. Adlène le mérite.

– Les descriptions faites de lui dans les médias correspondent-elles à la réalité? – Adlène n'était pas aussi borné qu'on le fait croire. Oui, il était discret et parfois naïf dans ses convictions, mais c'était un gentil gars et surtout un excellent étudiant, bosseur et passionné par son travail. Il était aussi superréglo. Je lui avais par exemple prêté une fois un petit chargeur de batterie, qu'il avait malencontreusement égaré et avait tenu mordicus à me le racheter. Côté loisirs, il aimait marcher en montagne ou regarder des films avec Louis de Funès, dont il était très fan. **– Son absence prolongée de ces derniers mois semble avoir contribué à éveiller les soupçons...**

– Depuis quatre mois, il souffrait d'une hernie discale, était alité et se faisait faire des infiltrations. Je le sais par le directeur du LAPP, qui le croisait parfois au CERN. Voilà l'explication de sa «mystérieuse» absence. Qu'il soit victime d'une erreur lui coûtant sa carrière, comme son beau-frère avant lui, serait ignoble! Mon intime conviction est qu'il est innocent, même si je n'ai pas de preuve. **– A quoi ressemblait Adlène H.?** – Côté look, il ne tranchait pas: jeans et baskets. Physiquement, il était plutôt petit, basané et barbu (*ndlr: à l'époque*). Le cliché du parfait terroriste. On en plaisantait même entre nous. Mais les véritables terroristes, eux, sont plus discrets. Dans le cadre de nos recherches, Adlène était venu plusieurs fois avec l'équipe aux Etats-Unis. C'était après les attentats du 11 septembre et il n'a jamais eu le moindre problème à la frontière. **– Vous parlait-il parfois de sa foi musulmane?** – Non. Mais on voyait bien qu'il était très croyant. Son pot de thèse fut sans alcool (*rires*).

C'est vrai aussi qu'il était distant avec les femmes, surtout au début, mais tout en restant poli. C'est vrai aussi qu'il était parfois un peu borné mais rien de bien méchant. Lors d'un voyage professionnel à San Francisco, il avait par exemple refusé de traverser Castro, le fameux quartier homosexuel. Cela nous avait fait sourire. Nous le charriions un peu tout en respectant ses convictions. **– Comment expliquez-vous son côté «un peu ours»?** – Adlène est issu d'une cité de Vienne. Avant de faire des études supérieures, les seuls «Européens» avec qui il avait des contacts réguliers étaient les policiers patrouillant dans son quartier. Avec pareil background, c'est déjà formidable qu'il ait réussi si brillamment. Qu'il gâche tout ça en se lançant dans le terrorisme n'aurait pas de sens. Ses parents l'ont poussé à faire des études. Tous ses frères et sœurs s'en sont également bien sortis. Adlène était très famille. Il téléphonait souvent à l'un de ses cadets, qui préparait le bac, pour l'aider. C'est quelqu'un qui avait envie de s'en sortir. Pas un terroriste! ■

L'officier de la Kander écope de 18 mois avec sursis

JUGEMENT

Coupable d'homicide par négligence, le capitaine Yves M. est condamné à une peine quasi deux fois plus lourde que celle requise par le procureur. Une sanction rarement attribuée par la justice militaire. L'armée a-t-elle voulu faire un exemple?

«Accusé, levez-vous!» Hier, sur le coup des 16 h, Yves M. avait reçu son dernier ordre de la part d'un officier de l'armée. Sans sourciller, le capitaine, qui a organisé la descente en bateau pneumatique sur la rivière de la Kander (BE) le 12 juin 2008, a entendu le tribunal le juger coupable d'homicide et de lésions corporelles par négligence. Cinq soldats s'étaient noyés et quatre autres avaient été grièvement blessés dans la virée. Jugé entièrement responsable de l'accident, Yves M. écope de 18 mois de prison avec sursis et sera

quis une peine de 10 mois avec sursis quelques heures auparavant. Il avait alors expliqué s'être basé sur un accident de bateau qui avait causé la mort de neuf militaires en 1993, sur la rivière Inn, dans les Grisons. Lors du procès, qui s'était tenu en 1995, les prévenus avaient écopé d'une peine de 8 mois avec sursis. «En plus, dans le civil, lorsqu'il y a un accident de voiture, le responsable n'est généralement pas condamné plus lourdement, ajoute le procureur. C'est la première fois que des juges militaires augmentent la peine requise par le procureur.»

Le nombre de morts a pesé dans le jugement

C'est que le tribunal a tenu compte du nombre de morts. Cinq soldats, tous âgés entre 25 et 33 ans, et dont l'un aurait dû devenir papa trois mois après l'accident fatal. «Ce drame aurait pu être évité, a expliqué le président de la Cour. La descente en canot n'aurait jamais dû avoir lieu. L'accusé aurait pu et dû prévoir le danger.»

«On a peut-être voulu faire un exemple, conclut le procureur. C'est un signe pour l'avenir: les peines seront sans doute plus sévères.» Yves M. n'a pas voulu s'exprimer. Son avocat précise toutefois que son client «n'est pas enthousiaste» d'avoir été exclu de l'armée. «Il lui avait offert 1100 jours de sa vie.» La défense décidera lundi si elle fait appel.

«Mais ce qu'on retiendra de ce procès, c'est l'absence d'excuses formelles faites aux proches», regrette Jörg Stoller, psychothérapeute de l'armée, qui soutient la famille d'une des victimes. Yves M. aura montré le soldat, mais jamais l'homme. **NADINE HALTNER THOUNE**

exclu de l'armée. De mémoire d'officier, on n'a jamais vu un tribunal militaire infliger une peine aussi «lourde» pour un tel accident.

«Je suis très étonné», confie même le procureur à la sortie de l'audience. Lui-même avait re-



Hommage, en juin 2008, aux cinq soldats décédés sur la Kander. Leur supérieur, jugé responsable du drame, a été sévèrement puni.

Le «pistolet» qui détecte les différentes fibres de l'amiante en moins de sept secondes

NOUVEAUTÉ

Le Phazir, a été présenté en première suisse lors de la première édition du Salon Greentech, à Fribourg.

Pietro Godenzi prend en main son nouveau joujou, le pose contre un bout de crépi. Moins de sept secondes plus tard, l'appareil indique la présence d'amiante.



Le Phazir détecte la présence d'amiante. Pas sa concentration.

Pietro Godenzi est le cofondateur d'Ecoservices, un bureau d'ingénieurs établi à Carouge et spécialisé ans le conseil en environnement et en sécurité. Un bu-

reau qui s'est notamment spécialisé dans la traque de l'amiante. «Il y en a dans 80% des immeubles construits avant 1991, date de son interdiction en Suisse. On en a pour cinquante ans. Le déflocage, c'est fait, mais il y en a partout ailleurs, dans les carrelages, dans les plafonds.» On comprend mieux l'avantage de ce nouveau «pistolet», déjà sur le marché au prix de 40 000 fr. «Mais il faut encore compter 4 à 5 ans pour que cet appareil, lancé par le français Fondis Electronic, en association avec une entreprise américaine, soit complètement au point. A Ecoservices, on participe du reste à son développement en doublant les analyses.»

Pietro Godenzi et son équipe utilisent ainsi encore la méthode traditionnelle pour détecter l'amiante. «On doit se protéger, prendre des échantillons, les glisser dans des sacs hermétiques, les envoyer au laboratoire. Cela coûte de 80 à 100 fr. par analyse. Avec le Phazir, on gagne énormément de temps. Et on évite de percer partout.» Surtout qu'il faut faire vite. Dans le canton de Genève, plus de 300 bâtiments, scolaires notamment, doivent faire l'objet d'un diagnostic. Dans ce canton, depuis une année, la loi prévoit l'obligation d'expertiser les bâtiments avant rénovation. Le canton de Vaud devrait suivre rapidement le mouvement. **PHILIPPE DUMARTHERAY**

PUBLICITÉ

Lorsque je me marie
je m'engage
pour la vie!

Le notaire est le meilleur conseiller des futurs mariés. Pour les aider à construire harmonieusement leur ménage et les mettre à l'abri des aléas de la vie. Dans toutes les circonstances, le notaire est à vos côtés.

www.notaires.ch
Tél. 021 310 07 70

n association
des notaires vaudois

VOTRE RÉGION

TERRORISME Le physicien franco-algérien, qui travaillait au Cern, a été écroué

Suspecté de terrorisme, Adlène Hicheur menait une vie très discrète à Annecy

ANNECY-LE-VIEUX

Discret et tranquille. À l'image de son ex-localitaire.

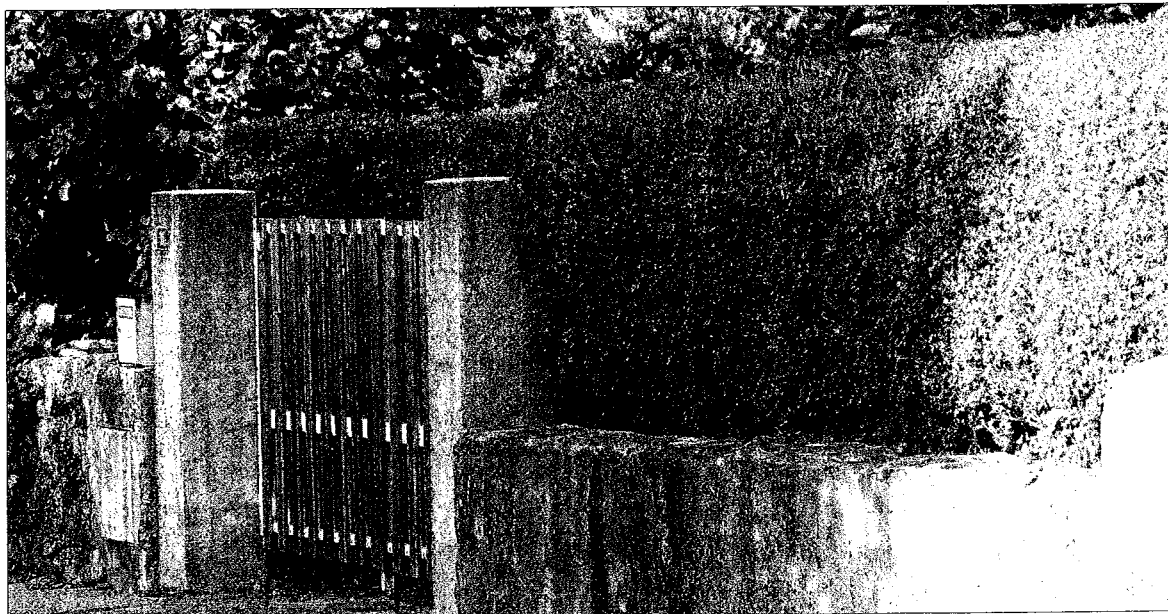
À l'écart du centre d'Annecy-le-Vieux, le lieu de résidence qu'avait choisi Adlène Hicheur, le temps de décrocher son doctorat au laboratoire de physique des particules (LAPP), se fonde avec douceur dans ce quartier bourgeois.

Un endroit propice au calme et au travail qui devait convenir comme un gant à ce scientifique de haut vol.

André et Jeanne, propriétaires du studio qu'il leur louait, ont le souvenir d'un homme « réservé, sur ses gardes, qui ne recevait jamais de visite. Également, très religieux, presque un peu sectaire » rapporte notre confrère "24 heures" de Lausanne.

« Un homme extrêmement sérieux, très fier de son travail » confirme son ancien directeur de thèse au Lapp.

« Il venait d'achever brillamment, en terminant premier de sa promo, cinq ans d'études universitaires à Lyon et suivait l'École normale en auditeur libre. On nous l'avait vivement recommandé » poursuit-il. Finalement, il le croquera très peu. Absent pendant deux ans d'Annecy-le-Vieux, l'ancien directeur de thèse va faire surtout sa connaissance la troisième et dernière année. Mais leurs relations seront strictement professionnelles, la différence d'âge entre les deux hommes et l'inclination très poussée de l'étu-



C'est derrière ce discret portail que le tout aussi discret Adlène Hicheur vivait le temps de son doctorat au Lapp à Annecy-le-Vieux. Le DL/K.B.

diant à la recherche font qu'ils ne partageront rien de privé.

Pas de souvenir de son passage dans la communauté musulmane

Taiseux, Adlène Hicheur ? Tout le laisse à croire ; même dans la communauté musulmane d'Annecy, son passage n'a pas été remarqué.

Tout juste sait-on qu'il est né à Sétif, en Algérie, le 4 décembre 1976. La famille installée à Vienne, en Isère, compte six enfants. L'un des petits frères d'Adlène a été lui aussi arrêté un temps, avant d'être remis en liberté sans qu'aucune charge ne soit retenue contre

lui.

La famille, dont une partie vit en Algérie, est au cœur de sa vie. Il suffit de parcourir les thèses des frères Hicheur pour s'en convaincre. « À mes parents, qui se sont sacrifiés pour la réussite de leurs six enfants, qui nous ont donné tout ce qu'ils avaient à offrir, et au-delà de tout, qui nous ont élevé selon des valeurs morales qui nous ont indéniablement aidés à trouver notre chemin. Puisse Dieu leur faire miséricorde » écrivait Halim.

Aujourd'hui, après l'arrestation du physicien, le 12 octobre dernier, pour "association de malfaiteurs en relation avec

une entreprise terroriste", la famille fait bloc. Rien ne filtre. Seul Halim, l'un des frères, âgé de 30 ans, ex-professeur au collège de France, diplômé en biomécanique du mouvement et qui poursuit son post-doctorat en Allemagne, a battu en brèche, dans la revue *Nature*, l'accusation portée contre son frère.

« Si mon frère échangeait fréquemment avec des contacts algériens, il n'a jamais entretenu de correspondance avec un groupe terroriste... Il n'y a rien dans l'histoire de la famille qui aurait pu nous amener à opter pour la violence » rapporte la publication

scientifique.

Alors, le scientifique avait-il le projet de mettre en chantier son "envie de commettre un attentat" formulée lors de ses conversations sur le net et d'être en contact avec Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aq-mi) ?

Pas possible pour l'heure de percer plus avant la personnalité d'Adlène Hicheur.

La dernière personne mise en cause dans sa famille pour "association de malfaiteurs" était son beau-frère. C'était en 1995 après les attentats parisiens. Le mathématicien avait été relaxé en 1998.

K.B.



October 14, 2009

French Investigate Scientist in Formal Terrorism Inquiry

By [DENNIS OVERBYE](#)

A French court placed a physicist working at [CERN](#), the high-energy research laboratory in Switzerland, under formal investigation on Monday for suspected “conspiracy with a terrorist enterprise.”

Although the physicist's name had not been officially released by the French police, an official with direct knowledge of the investigation identified him as Adlène Hicheur, a French particle physicist born in Algeria. The official spoke on condition of anonymity.

Dr. Hicheur, 32, and a younger brother were [arrested on Thursday](#) in his home in Vienne, France, on suspicion of having contacts with a member of Al Qaeda in the Islamic Maghreb, a Sunni extremist group based in Algeria that has affiliated itself with [Osama bin Laden](#)'s terrorist network. The brother has been released.

Dr. Hicheur has not been charged with a crime, and the French authorities have not said what evidence they have in the case. A person informed of the investigation said that some incriminating information was in the form of e-mail messages and other communications obtained at the time of Dr. Hicheur's arrest.

Under French law, a person in a terrorism case can be held under “provisional detention” with no time limit. In France, being placed under formal investigation does not necessarily lead to a trial and does not imply guilt.

In an interview with the journal Nature, [published online](#) on Tuesday, a brother of Dr. Hicheur said the accusations against his brother were “completely false.” The brother, Halim, said that his family traded e-mail messages with people in Algeria, but denied any contacts with [Al Qaeda](#). According to news reports, Dr. Hicheur was born in Setif, Algeria, and is one of six children.

Dr. Hicheur is part of a 49-member team from the Laboratory for High Energy Physics at the École Polytechnique Fédérale de Lausanne that is working on one experiment at [CERN's Large Hadron Collider](#), as part of a 700-member international group.

The collider was built to accelerate protons to seven trillion electron volts of energy and then bang them together in search of forces and particles that existed in the early moments of the Big Bang.

The experiment the Lausanne team works on, called [LHCb](#), is aimed at clarifying any difference between matter and its opposite, antimatter, and in that way explaining why the universe is made of the former and not the latter.

A spokesman for the technical school in Lausanne characterized Dr. Hicheur's colleagues as being “extremely surprised and in emotional shock” at the possibility that he was a suspect. Dr. Hicheur spent most of his time at his office at CERN, the spokesman said, returning to Lausanne only once a week to teach a class — exactly what class, he said he was not allowed to say.

Dr. Hicheur has been working on various aspects of the antimatter problem for his entire career. A [paper](#)

[presented last year](#) in La Thuile, Italy, was about so-called new physics that could emerge from the LHCb collaboration's gigantic detector, one of four spaced around the collider tunnel underneath the Swiss-French border near Geneva.

Dr. Hicheur was awarded his Ph.D. in 2003 from the [University of Savoie](#) in Annecy, France, for work on aspects of the antimatter problem involving rare decays of the subatomic particles called B mesons. The research was done at the Stanford Linear Collider in California, where he worked for several months in 2002 as part of the [BaBar](#) collaboration, said Rob Brown, a spokesman for the Stanford lab.

According to [archival physics Web sites](#), Dr. Hicheur is listed as an author on more than a hundred physics papers, most with the BaBar team. According to British press reports Dr. Hicheur also once worked at the Rutherford Appleton Laboratory at Chilton, in Oxfordshire, England.

As a member of the LHCb team, Dr. Hicheur had an office and an e-mail address at the CERN complex outside Geneva, but according to James Gillies, head of CERN's press office, he did not have access to the tunnel.

Asked if radiation from the proton beams could be used to create radioactive materials for a dirty bomb, Dr. Gillies said it was unlikely. The isotopes produced would be too short-lived to be of use to terrorists, he said, or would be produced in quantities too small for a weapon.

"If someone were to try and introduce something into the tunnel, it would be impossible to expose it directly to the beam, so the flux of particles hitting it would be low," he said. "There is no conceivable way to produce harmful radioactive materials that could be of interest to terrorists."

In principle, antimatter could be used to make a powerful bomb, because particles and their antiparticles annihilate each other into pure energy on contact. This was the premise of the recent movie and book by Dan Brown, "Angels and Demons," as well as a propulsion scheme in "Star Trek."

CERN has in fact produced antimatter, and even anti-atoms in the quest to understand antimatter, but the lab produces so little, according to a [calculation on the CERN Web site](#), that it would take two billion years to make enough for a bomb.

[Copyright 2009 The New York Times Company](#)

[Privacy Policy](#) | [Terms of Service](#) | [Search](#) | [Corrections](#) | [RSS](#) | [First Look](#) | [Help](#) | [Contact Us](#) | [Work for Us](#) | [Site Map](#)

News

Particle physicist 'falsely accused', claims brother

As Adlène Hicheur is investigated for terrorist links, his brother speaks out.

[Geoff Brumfiel](#)

The LHCb experiment might help explain the imbalance of matter and antimatter. CERN

The brother of a particle physicist under investigation for having possible links to terrorism says that the charges are "completely false" and his brother is innocent.

Yesterday, French authorities placed Adlène Hicheur, a postdoc at the Swiss Federal Institute of Technology in Lausanne (EPFL), under formal investigation for possible 'criminal association in relation to a terrorist undertaking'. He has been held by police since 8 October, after a raid at his family's home in the town of Vienne, southeastern France.

According to press reports, anti-terrorism police apparently have evidence that the 32-year-old may have had e-mail correspondence with "al-Qaeda in the Islamic Maghreb" — the North African branch of the terrorist organization al-Qaeda — about potential targets for terrorist attacks within France. The public prosecutor's office in Paris, whose anti-terrorism unit is in charge of the case, said they could not comment as the case was ongoing.

But speaking exclusively to Nature, Adlène Hicheur's brother Halim Hicheur claims that the charges are unjustified. He does not deny that family members frequently trade e-mails with people in Algeria. But he categorically denies there was any email correspondence with al-Qaeda. "Most of my family is from Algeria," he says. But he maintains that there is nothing in his family's background "that would have made us think about violence".

"We are Muslims, we have never hidden this," Halim adds.

Contrary to several press reports, Halim is a 30-year-old postdoc in biomechanics working in Germany and says that he was not arrested with Adlène on Thursday. "I have never been contacted by the police," he says, explaining that it was their 25-year-old youngest brother who was picked up by police and released without charge on 10 October.

Based on conversations with other family members, Halim believes that Adlène's arrest is probably connected to a land purchase in Algeria. Halim told Nature that just before the police raid, Adlène withdrew €13,000 (US\$19,200) in cash with which to purchase land near the family's ancestral home of Setif in northeastern Algeria. He says that the police were initially asking questions about the money.

Atom smasher

Colleagues of Adlène consider him to be a shy but brilliant young physicist who specializes in esoteric data analysis and the alignment of massive particle detectors. "For everybody here it's really a surprise," says Jérôme Grosse, a spokesperson for EPFL, where Adlène has worked since 2006.

Adlène was born one of six siblings — three brothers and three sisters — to a working-class French-Algerian family. He placed first in theoretical physics in his class at the Ecole Normale Supérieure de Lyon, before enrolling in 2000 at the University of Savoie near Chambéry in France. While pursuing his PhD there, he studied the oscillations of particles containing bottom quarks, working at the BaBar experiment at the SLAC National Accelerator Laboratory in Menlo Park, California.

"He was very brilliant," says one physicist who has worked with Adlène but declined to be named because of the ongoing investigation. He often kept to himself but, the physicist adds, in a lab of theoretical physicists, his reserve was not seen as odd. "This personality is quite usual for our staff," he says.

Adlène graduated in 2003, then later moved to the Rutherford Appleton Laboratory near Didcot in Oxfordshire, UK, where he helped with the alignment of ATLAS, one of the detectors on the Large Hadron Collider (LHC) — the world's most powerful particle accelerator located at CERN near Geneva, Switzerland. At EPFL, he worked on another LHC experiment known as LHC beauty (LHCb), testing and preparing a giant detector to collect more data on bottom quarks. Understanding such quarks and their anti-quark partners, physicists hope, could help explain the imbalance between matter and antimatter in the Universe.

In a statement, CERN said that it "does not carry out research in the fields of nuclear power or nuclear weaponry" and that it addressed "fundamental questions about the nature of matter and the Universe". The physicist who worked with Adlène adds that there is nothing from Adlène's high-energy physics training that could have been used in a terrorist attack. "We don't have any material or anything you could use for bad things," he says, "except maybe a hammer."

With additional reporting by Declan Butler

Corrected:

Adlène Hicheur placed first in theoretical physics in his class at the Ecole Normale Supérieure de Lyon prior to attending the University of Savoie in 2000. The story has been changed to reflect this.

Un physicien mis en examen pour ses liens avec Al-Qaida au Maghreb islamique

Article paru dans l'édition du 14.10.09

Franco-algérien, Adlène Hicheur conversait par Internet avec l'organisation terroriste

Au terme de 96 heures de garde à vue, Adlène Hicheur, 32 ans, un physicien franco-algérien considéré comme un « brillant chercheur », a été mis en examen, lundi 12 octobre, pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ». Il a été placé en détention provisoire, conformément aux réquisitions du parquet de Paris.

Interpellé jeudi par les policiers de la direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), à Vienne (Isère), avec l'un de ses frères âgé de 25 ans, - relâché sans aucune charge -, Adlène Hicheur est soupçonné d'être entré en contact avec Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI). Le chercheur conversait régulièrement par Internet avec l'un de ses responsables chargé de la communication et de la propagande. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'intéressé aurait fait part de son « envie » de commettre un attentat, mais aucun fait précis n'était évoqué dans ces échanges.

L'AQMI, sorte de « franchise » algérienne du mouvement d'Oussama Ben Laden, est considérée par le renseignement français comme la plus grande menace terroriste visant l'Hexagone. Mais c'est surtout la personnalité du correspondant qui a intéressé les enquêteurs.

Né à Sétif, en Algérie, le 4 décembre 1976, Adlène Hicheur, qui possède la double nationalité franco-algérienne, travaille à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), en Suisse et au Centre européen pour la recherche nucléaire (CERN). Titulaire d'un doctorat en 2003 au laboratoire de physique des particules (LAPP) d'Annecy-le-Vieux, une unité de recherches dépendant de l'université de Savoie, il a effectué un stage à l'université californienne de Stanford (Etats-Unis) sur le projet « Babar », un accélérateur de particules. Puis, en 2006, il devient chargé de cours à l'EPFL et utilise les installations du CERN. « Il avait accès au campus, mais pas aux zones sensibles », souligne James Gillies, porte-parole du centre.

« Discret et attentif »

Dans un communiqué publié lundi, le CERN redit qu'il ne « mène pas de recherche dans les domaines de l'énergie nucléaire et des armes nucléaires » et « ne possède pas de matériaux susceptibles d'être utilisés à des fins terroristes ». La police française, qui a saisi le 3 octobre le matériel informatique d'Adlène Hicheur au CERN, confirme. « Il aurait aussi bien pu être chauffeur-livreur », dit-on à la DCRI en excluant tout projet d'attentat dans le domaine nucléaire.

Les enquêteurs s'interrogent néanmoins sur les motivations d'Adlène Hicheur, décrit par ses collègues comme « un brillant chercheur français », « discret, et attentif aux aspects pédagogiques » de sa mission. Pour des raisons médicales, Adlène Hicheur avait cessé de travailler de février à juillet. Depuis, il avait repris un mi-temps à l'EPFL mais n'était pas revenu au CERN. « Une présomption de culpabilité pèse sur mon client », s'indigne Dominique Beyreuther, son avocate, qui affirme que sa garde à vue a été difficile en raison d'une sciatique très douloureuse.

La DCRI a découvert ses conversations dans le cadre d'une enquête menée depuis un an avec la DGSE, sur la base d'un renseignement américain, concernant un réseau d'acheminement de djihadistes vers l'Afghanistan. Une information judiciaire a été confiée au juge anti-terroriste Christophe Teissier en septembre. Avec, en toile de fond, cette inquiétude : jusqu'ici, l'AQMI n'a jamais réussi à recruter en France.

Isabelle Mandraud

Le Monde.fr

» A la une » Archives » Examens » Météo » Emploi » Newsletters » Talents.fr
» Le Desk » Forums » Culture » Carnet » Voyages » RSS » Sites du
» Opinions » Blogs » Economie » Immobilier » Programme » Le Post.fr groupe
Télé

Le Monde

» Abonnez-vous au Monde à -60%

» Le journal en kiosque



Les premiers aveux du physicien d'Al-Qaida Maghreb

Après deux jours de garde à vue, Adlene H..., brillant physicien, a reconnu ses liens avec le groupe terroriste

Côté pile, un physicien de haut niveau, en poste à la prestigieuse Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, chercheur associé au Cern (Centre européen de recherche nucléaire). Côté face, un correspondant régulier des activistes d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) via un système de messagerie cryptée. Les spécialistes du renseignement parlent de la théorie "du bon voisin". Adlene H..., 32 ans, en garde à vue depuis jeudi dans les services de la DCRI, en serait l'un des plus beaux exemples. Au point de servir de "pivot" à une future cellule terroriste en France?

Selon plusieurs sources concordantes, Adlene a, d'ores et déjà, reconnu l'existence d'échanges cryptés avec les activistes d'AQMI basés en Algérie. Les messages interceptés laisseraient penser qu'il était disposé à participer à des attentats visant la France. Les enquêteurs parlent d'un éventuel rôle de "pivot" d'une future cellule opérationnelle en Europe. L'un d'eux évoque le rôle des commandos d'information d'ETA chargés de repérer les cibles. Rien n'a filtré pour l'instant sur ces objectifs terroristes sinon qu'ils n'auraient rien à voir avec la qualification et le job actuel d'Adlene H... et qu'*"ils devaient frapper l'opinion publique et coller à l'actualité"*...

Ce physicien, spécialisé dans la physique des particules, a été arrêté jeudi matin, à l'aube, dans l'appartement de ses parents à Vienne (Isère) en compagnie de son jeune frère Zitouni, 25 ans. Leur domicile respectif, à Chassasur-Rhône (Isère) pour Zitouni, et à Ornex (Ain) pour Adlene, a également été perquisitionné. Au menu des policiers: de l'argent liquide, de la documentation djihadiste et surtout du matériel informatique (ordinateurs portables, disques durs et clés USB).

Toujours en garde à vue

Originaire de Sétif en Algérie, et très appréciée dans son quartier de l'Isle, à Vienne, la famille H... compte six enfants qui ont tous, ou presque, réussi de belles études supérieures, notamment scientifiques. Un modèle d'intégration. Un exemple d'ascension sociale sur fond de sacrifice des parents. Adlene en est la parfaite illustration. Un doctorat en sciences de l'université de Savoie soutenu en avril 2003 sous l'égide du Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de physique des particules. Un contrat avec le Cern de Genève. Puis l'Ecole polytechnique de Lausanne... C'est en fin d'année dernière que son nom quitte le registre de la recherche scientifique pour apparaître sur les "radars" de l'antiterrorisme. Quand les polices belge et française démantèlent une filière djihadiste, à destination de l'Afghanistan, avec la veuve de l'assassin du commandant Massoud, Malika el-Aroud, aux manettes. DCRI et DGSE font alors cause commune. Un partenariat pour mener une longue surveillance assortie d'une veille Internet sur cet islamiste présumé au profil atypique. Car la menace Al-Qaida au Maghreb islamique, issue des maquis algériens de l'ex-Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) adoubée par Al-Qaida en 2007, contre la France est prise au sérieux. A sa tête, un certain Abdelmalek Droukdal, un scientifique de formation. Parmi ses lieutenants, Yahya Djouadi qui règne sur la zone sud d'AQMI, l'une des plus actives. C'est justement avec des activistes de cette zone sud qu'Adlene est en contact. Depuis sa création, AQMI multiplie les attentats-suicides, "à l'irakienne", au Maroc et en Algérie. Elle a également revendiqué l'assassinat de quatre touristes français en décembre 2007 et un attentat-suicide contre l'ambassade de France, en août dernier, en Mauritanie. Ses communiqués sont clairs: la France, présente en Afghanistan, et son Président, notamment en raison de ses positions sur le voile islamique, sont des objectifs de l'organisation terroriste. En janvier 2008, un communiqué vise nommément Nicolas Sarkozy. En septembre 2008, c'est le territoire français qui est désigné. Cet été, la création de structures opérationnelles est clairement envisagée. Ce qui, en septembre dernier, motive l'ouverture d'une information judiciaire confiée au juge antiterroriste Christophe Teissier et qui a conduit au coup de filet de jeudi. "Nous sommes en Vigipirate rouge, commente une source proche du dossier. On sait qu'il existe en Algérie une forte volonté de commettre des attentats en France. Nous voulons savoir où et quand." Quant à Zitouni H..., il a été mis hors de cause et remis en liberté hier soir. La garde à vue de son frère Adlene, elle, se poursuit. Elle peut durer 96 heures en matière de terrorisme.

Stéphane Joahny - Le Journal du Dimanche

Dimanche 11 Octobre 2009

Annonces google

- **BEXLEY Chaussures Hommes**

Veau Pleine Fleur - Cousu Goodyear
1 paire 129€ - 2 paires 209€ !

www.bexley.fr

- **Vitamaline MAIGRIR - 30kg**

100% Garantis Prix Web - 60 % !
Protéines pour Maigrir SANS régime